

f@ce à l'illettrisme

journées ANLCI du numérique



9 et 10 février 2012 - Lyon

www.anlci.gouv.fr

LIVRET-PROGRAMME DU PARTICIPANT

Quels usages du **numérique**
avec les personnes
en situation d'illettrisme ?



*Acteurs de l'entreprise,
de l'éducation, de l'insertion,
de l'action sociale, culturelle...*

LES USAGES DU NUMÉRIQUE : DÉCOUVRIR ET ÉCHANGER SUR DES LEVIERS ET MOYENS D'APPRENTISSAGE, DE CONSOLIDATION DES COMPÉTENCES DE BASE ET D'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE.

Edito

Comment utiliser les technologies de l'information au travail, en société, dans sa vie privée lorsqu'on ne maîtrise ni la lecture, ni l'écriture ? Comment, dans ces conditions, chercher, recueillir et diffuser de l'information de manière autonome ? Comment utiliser de façon adaptée et pertinente le numérique pour apprendre et renouer avec la lecture, l'écriture et le calcul ? Ces questions se posent aujourd'hui avec d'autant plus de force que les outils numériques n'ont jamais été aussi présents dans notre vie quotidienne.

A la fois risque et opportunité pour les personnes ne maîtrisant pas les compétences de base, les initiatives mêlant usage du numérique et éducation de base intéressent tous ceux qui agissent dans le domaine de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme.

Fidèle à sa méthode de travail « Réunir pour mieux agir », l'ANLCI a fait le choix de partir de la réalité, de ce qui marche sur les territoires, pour offrir à tous ceux qui se posent les mêmes questions des réponses claires et fondées sur les leçons tirées de l'expérience. Nous savons en effet que c'est à cette seule condition que nous pourrions permettre à l'action de s'inscrire dans la durée et de progresser en quantité et en qualité.

Les journées ANLCI du numérique des 9 et 10 février 2012 vous offrent donc une occasion de rencontres entre acteurs de l'éducation, de la culture, de la formation professionnelle, de l'emploi et la possibilité de confronter vos pratiques et d'apprendre de l'expérience des autres.

Ces journées ont aussi été imaginées pour accélérer le lancement de nouvelles initiatives et de nouveaux projets. L'espace Wiki mis en ligne depuis le mois de janvier a permis de rapprocher les porteurs de projets et une « bourse d'échanges » est organisée durant ces deux jours pour amplifier ces rapprochements. Un espace Agora est par ailleurs entièrement dédié à la présentation des outils, ressources, dispositifs, plateformes et projets territoriaux destinés aux jeunes et adultes en difficulté avec les compétences de base.

Les ressources sont nombreuses, elles sont mutualisées à Lyon durant ces deux jours dans un seul but : accélérer la « contagion » des bonnes pratiques.

Hervé FERNANDEZ
Directeur de l'ANLCI

Présentation générale

L'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI) organise les 9 et 10 février 2012 à Lyon ses premières journées nationales du numérique. Inscrites dans le cadre de son programme national d'identification, de formalisation et d'échanges des bonnes pratiques (Forum 2.0), ces journées mettent l'accent sur le numérique comme levier pour prévenir l'illettrisme et lui faire face. Problème auquel se trouvent confrontées des personnes de tous les âges.

Aujourd'hui, lire, écrire, compter et calculer, pour agir de façon autonome dans sa vie quotidienne et professionnelle, c'est aussi pouvoir utiliser de façon adaptée, pertinente, le numérique pour apprendre, se former, s'informer et communiquer. Des écrans interactifs, mettant au bout du doigt des liens et des informations, s'imposent dans la vie quotidienne des jeunes et adultes en difficulté face à l'écrit.

A qui s'adressent ces journées ?

Pour aborder les rapports entre le numérique et la lutte contre l'illettrisme, l'ANLCI propose de partir des usages réussis du numérique comme moyens, modalités et outils d'apprentissage, de remédiation, de consolidation des compétences de base et d'évolution professionnelle. Ainsi, elle invite à ces journées des acteurs qui mettent en œuvre des pratiques et des outils, intégrant les technologies de l'information et de la communication (TIC), pour faciliter la maîtrise des (premières) compétences clés.

A ceux-ci s'ajoutent les acteurs de la prévention et la lutte contre l'illettrisme (décideurs et praticiens) souhaitant développer des usages appropriés du numérique dans les actions destinées aux jeunes et adultes en situation d'illettrisme ou risquant de l'être.

Sont aussi visés des praticiens (enseignants, formateurs, conseillers d'insertion, animateurs sociaux et culturels, accompagnateurs de la scolarité, conseillers d'OPCA, responsables de formation, relais auprès de salariés et demandeurs d'emploi, encadrants techniques...) ayant introduit le numérique dans leurs actions et qui accueillent parmi leur public des personnes en difficulté face à l'écrit.

Ces journées sont également ouvertes aux intervenants concernés par le numérique comme l'une des premières compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie, au sens :

- du cadre de référence européen,
- du socle commun des connaissances et des compétences,
- des socles de compétences de base définis par les branches professionnelles avec l'aide du référentiel des compétences clés en situation professionnelle (RCCSP) de l'ANLCI,
- du programme d'accès aux compétences clés pour les demandeurs d'emploi.

Enfin, ces journées sont aussi destinées à toutes celles et tous ceux qui s'intéressent à l'accessibilité de leurs services par le biais du numérique. Dans cette catégorie se trouvent les responsables et les animateurs de services publics ; mais aussi **les acteurs dont le métier est de communiquer avec le plus grand nombre d'utilisateurs.**

Quels apports attendus ?

Pour ces acteurs, les journées ANLCI du numérique offrent une opportunité leur permettant de :

- ▣ valoriser des expériences inédites et innovantes,
- ▣ découvrir des outils proposés et leurs usages appropriés,
- ▣ échanger sur des pratiques réussies,
- ▣ s’initier à la mise en œuvre d’actions ciblées,
- ▣ impulser des projets territoriaux.

Les apports de ces journées devront permettre aux acteurs, qui sont à la recherche des modalités de plus en plus efficaces, de mieux apprécier les valeurs ajoutées et les contraintes du numérique pour la pertinence de leurs actions. Les travaux proposés seront centrés sur les principaux besoins des personnes pour sortir de l’illettrisme ou pour éviter qu’elles ne s’y installent, à savoir :

- Réussir sa scolarité,
- Apprendre et se former tout au long de la vie, consolider ses compétences clés,
- Sécuriser son parcours professionnel,
- Exercer ses droits de citoyen.

Outre les exemples d’actions, de pratiques et de dispositifs, il est attendu que les travaux apportent des éclairages concernant un certain nombre de questionnements, dont les suivants :

- En quoi le numérique peut-il contribuer à prévenir l’illettrisme chez les jeunes scolarisés ou en apprentissage ?
- A quelles conditions le numérique peut-il aider des adultes à sortir de l’illettrisme ?
- Dans quelle mesure le numérique peut-il basculer d’un frein à un moteur (ou vice-versa) pour l’apprentissage tout au long de la vie ?
- Quelle place devrait-on réserver à la compétence numérique pour faciliter la maîtrise des compétences de base ?
- En quoi l’usage du numérique permet-il aux enseignants et formateurs de revisiter leurs pratiques à destination des personnes en difficulté avec les compétences de base ?
- De quelles manières les personnes en situation d’illettrisme peuvent-elles profiter des réseaux sociaux portés par le numérique pour accéder à la société de la connaissance ?

Quel programme ?

Plusieurs formes d'activités sont proposées durant les deux journées du numérique. Les participants pourront parcourir cinq espaces :

- ❑ **Un espace Agora** présentant des outils, ressources, dispositifs, plateformes et projets territoriaux destinés aux jeunes et adultes en difficulté avec les compétences de base.
- ❑ **Des ateliers de présentation** des pratiques d'acteurs et des usages du numérique par les personnes concernées.
- ❑ **Deux modules de formation** : l'un sur la prévention de l'illettrisme dans un cadre scolaire et l'autre sur la maîtrise des compétences clés en situations professionnelles. Au cœur de ces modules se trouve la maîtrise de la compétence numérique pour les jeunes et adultes en difficulté avec la maîtrise des compétences de base.
- ❑ **Une « Bourse d'échanges »** sur des idées de projets et de partenariats présentées par des contributions en ligne sur le Wiki dédié aux journées.
- ❑ **Une table-ronde** réunissant des porteurs d'expériences réussies et grands témoins ayant apporté des clés de lecture et des solutions adéquates à l'intégration du numérique au sein des dispositifs accueillant des personnes en situation d'illettrisme ou risquant de s'y trouver.

Les TIC dans la prévention et la lutte contre l'illettrisme

« *Les usages des TIC* », est un des six domaines d'action retenus par l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme, accessible sur son site Internet¹. En proposant la question des TIC comme un des points d'entrée dans « *les actions qui réussissent* », l'ANLCI confirme un engagement soutenu depuis plusieurs années. A chaque fois que s'organise une opération sur les relations entre technologies de l'information et de la communication (TIC) et prévention ou lutte contre l'illettrisme, l'intérêt des acteurs est manifeste, des pratiques originales sont présentées et l'importance des enjeux apparaît toujours avec autant de force. Les travaux réalisés depuis 2004 dans le cadre du Forum permanent des pratiques de l'ANLCI ont permis d'identifier et de développer des pratiques sur les territoires et d'apporter des clés de lecture sur ces usages par des documents de cadrage et de professionnalisation. Mais de journées régionales en rencontres nationales, à l'occasion de ces moments de réflexion partagée, des interrogations persistent et résistent.

Relevons trois façons de considérer les TIC dans la lutte contre l'illettrisme :

- Dans le souci de trouver des moyens, des outils et des méthodes pour lutter contre l'illettrisme, les TIC peuvent être vues comme un pourvoyeur de ressources au service des acteurs : formateurs, animateurs et organismes impliqués dans le domaine. Les technologies proposent des logiciels, des services en ligne, des équipements sur lequel on peut s'appuyer pour rechercher et développer des pratiques pédagogiques toujours plus efficaces. Mais face aux évolutions rapides des outils et des matériels, comment stabiliser et approfondir une réflexion pédagogique ?
- Si on situe la lutte contre l'illettrisme en relation avec les compétences de base définies au niveau européen, dans le cadre des compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie, il apparaît indispensable d'accorder à la maîtrise de la compétence numérique une place importante. Les TIC sont alors comprises comme un domaine dont il faut s'approprier les codes et les procédures pour ne pas être exclu du jeu de la communication contemporaine. Il ne s'agit pas alors de rechercher des outils pour avancer vers des acquisitions spécifiques, mais d'entrer dans un champ nouveau de compétences pour échanger, partager et créer.
- Dans l'évolution des métiers et des actions de prévention et de lutte contre l'illettrisme, comme dans le domaine de la formation en général, les TIC deviennent les éléments d'une stratégie organisationnelle. La lutte contre l'illettrisme, comme pour tous les secteurs de la société, n'échapperait donc pas à l'informatisation des procédures et à la médiatisation des médiations. Les TIC participent à la constitution d'un nouveau tissu organisationnel, qui témoigne de la banalisation des TIC dans toutes les activités, et en particulier la lutte contre l'illettrisme. Dans ce cas, il ne s'agit pas de rechercher l'efficacité de nouveaux dispositifs, ni d'améliorer des performances dans les pratiques communicationnelles numériques mais de s'inscrire dans une démarche globale qui fait du numérique le cadre normalisé de l'action.

Ces trois approches ne sont pas exclusives mais se croisent, et sont alternativement mises en avant dans les ateliers, rencontres et publications.

Dans le petit livre « *L'illettrisme mieux comprendre pour mieux agir* »², deux pages présentent « *L'informatique, une alliée dans la lutte contre l'illettrisme* » et témoignent déjà en 2003 des possibilités de dédramatisation et d'individualisation des dispositifs informatiques, et de la nécessité de formation pour les formateurs. Pourtant sur le site de l'Agence, un auteur reconnaît : « *Diverses*

¹ Les autres domaines d'action sont : *La prévention, L'insertion, L'entreprise, Les actions culturelles, Le bénévolat.*

² Geffroy, Grasset-Morel, *L'illettrisme mieux comprendre pour mieux agir*, Les essentiels Milan, 63 pages, 2003.

expérimentations et de multiples moyens ont été déployés pour la mise en oeuvre des dispositifs intégrant ces technologies. Ces derniers ne sont pas suffisamment appropriés par les praticiens ni démultipliés au-delà de leurs propres contextes. C'est pourquoi l'ANLCI a inscrit ces usages dans les travaux de son Forum permanent des pratiques dès 2004 ». En effet, de nombreuses pratiques sont présentées renforçant ce paradoxe d'actions exemplaires et d'une généralisation faible. Il y a un décalage entre une richesse et une puissance des outils et méthodes disponibles et des pratiques qui bougent relativement peu au sein des institutions.

Dans la longue liste de ressources et de témoignages publiés sur cette thématique, plusieurs questions jouent un rôle structurant.

- **La création des Espaces Publics Numériques (EPN) et la question de la fracture numérique.**

Sous des vocables divers, les EPN se sont implantés dans la plupart des régions, avec pour objectif la lutte contre la fracture numérique en offrant un service de proximité pour tous les publics. La double question qui se pose est : faut-il pour les publics en situation d'illettrisme se préoccuper de la fracture numérique et quels rôles ces EPN peuvent-ils jouer dans la lutte contre l'illettrisme ?

Pour la fracture numérique, même si on peut penser que cette question en France est en voie de règlement, le problème de l'illettrisme oblige à penser autrement : plus l'usage des outils de la communication numérique se généralisent, plus ceux qui en sont éloignés par leur difficultés communicationnelles de base, sont en situation d'exclusion. Ne pas pouvoir envoyer un mail, ne pas savoir trouver une information sur Internet ou remplir un formulaire en ligne, deviennent des handicaps sociaux majeurs. A l'illettrisme s'ajoute inévitablement l'exclusion des ressources et services numériques. Utiliser les TIC revient alors à gagner deux fois : replacer la personne au cœur de la communication de son temps tout en développant les compétences de bases du lire et de l'écrire.

Pour l'intégration des EPN dans les dispositifs de lutte contre l'illettrisme, même si un espace public ouvert théoriquement à tous semble bien adapté pour des actions de lutte contre l'illettrisme, la nécessité de mettre en oeuvre des logiques d'accueil spécifique et des relations avec des organismes de formation, montre des difficultés réelles.

- **La formation à distance**

Une approche paradoxale : la formation à distance exigeant a priori des compétences en lecture-écriture et une autonomie pour apprendre, il semble paradoxal de proposer un tel environnement d'apprentissage à des personnes peu autonomes vis-à-vis de la lecture et de l'écriture. Pourtant, malgré ces difficultés repérées, la solution de la formation à distance pour soutenir des actions de lutte contre l'illettrisme est régulièrement envisagée et des expérimentations sont engagées depuis les années 90 par divers acteurs

La formation à distance apparaît comme une nécessité en considérant la dispersion des publics concernés, ainsi que la diversité des parcours de formation qu'il est utile d'offrir.

- **Des acteurs engagés**

Ce qui semble caractériser le domaine, c'est la permanence des acteurs engagés ; les noms des organismes peuvent changer mais il y a des filiations qui s'établissent et des passages de relais. Une chance et un risque : la chance de la capitalisation des expériences, mais le risque de la fermeture à de nouvelles pistes de recherche. Le domaine des TIC et de la lutte contre l'illettrisme est étroit et il est difficile d'y associer de nouveaux acteurs, alors que le monde du numérique change vite, le renouvellement des acteurs engagés est relativement lent.

Parmi toutes les actions conduites par l'Agence dans le domaine, on retiendra la rencontre nationale du 14 mai 2008 à Lyon : « Quels usages des technologies de l'information et de la communication pour lutter contre l'illettrisme ? ». Ce qui est à fait tout l'intérêt de cette rencontre, c'est qu'elle s'est appuyée sur la conception et l'expérimentation d'un module de formation « Apprentissage individualisé et Technologies de l'information et de la communication en formation de base », réalisé par l'Agence dans le cadre du programme européen « TRAIN ». Cette association, entre un temps long de formation et une journée pour partager les expériences, permet de prendre la mesure qu'une question complexe.

La tentation de mettre les usages des TIC dans un champ à part existe ; il semble bien que l'important est de ne pas cloisonner les apprentissages et les actions mais de les faire interagir.

Les expériences et pratiques qui réussissent ne dépendent pas du nombre de logiciels ni de la quantité de machines disponibles mais de la prise en compte dans les actions de lutte contre l'illettrisme, de la recherche de sens, de la conviction de la force d'une production partagée, et de la qualité de la valorisation des personnes par la reconnaissance des acquis.

Yves Ardourel

yves.ardourel@univ-tlse2.fr

Expert auprès de l'ANLCI dans le cadre du Forum Permanent des Pratiques

Rappel des principaux travaux du Forum permanent des pratiques dans le domaine des TIC
(http://www.fpp.anlci.fr/index.php?id=usages_tic)

- Construction de parcours de FOAD en formation de base pour les demandeurs d'emploi (Kit du praticien en Basse-Normandie – FPP3 - 2009)
- Module de formation de formateurs « Individualisation et usages des TIC en formation de base » développé dans le cadre du projet TRAIN (2008)
- Quels usages des TIC pour lutter contre l'illettrisme (Points de repères - Rencontre nationale thématique - 2008)
- Les usages publics numériques pour les personnes en situation d'illettrisme (Dossier de l'atelier Midi Pyrénées - FPP2 - 2007)
- Les TIC en formation de base (Dossier du groupe national - FPPI - 2005)
- Formation ouverte à distance en formation de base (Dossier du groupe national - FPPI - 2005)
- Illico : de l'interrogation sur les ressources au questionnement sur les pratiques (Dossier du groupe régional PACA - FPPI - 2005)
- Les usages du multimédia auprès des personnes en situation d'illettrisme (Dossier du groupe régional Midi-Pyrénées - FPPI - 2005)
- Les communautés éducatives OLIVIER-Télépédagogique (Contribution de Sophie Delouis - FPPI - 2005)
- Alice au pays des savoirs, ou le réseau des savoirs de base en région Centre (Contribution de Vincent Chenet - FPPI-2005)

Jeudi 9 février 2012

10h30-12h Amphithéâtre Mérieux

Table Ronde : Présentation d'expériences et apports des grands témoins

L'école numérique

Le Ministère de l'Education nationale
Le Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique

Le numérique solidaire

La Caisse des Dépôts
L'Agence nouvelle des Solidarités Actives

Le numérique dans le travail

Le groupement des acteurs et responsables de formation (GARF)

14h-15h30

Ateliers sur les usages du numérique

Environnement professionnel (P1)

Amphithéâtre Mérieux

❑ Des outils numériques pour construire des formations de base articulées avec le référentiel des compétences clés en situation professionnelle (RCCSP)».

Environnement citoyen (C1)

Salle des thèses

❑ Atelier informatique en direction des personnes en grande précarité - Restaurant social Pierre Landais
❑ Cyber@Ilye – Les Francas

16h-17h30

Environnement d'apprentissages (A1)

Amphithéâtre Mérieux

❑ Cours municipaux d'adultes – Ville de Paris
❑ Plus Avenir – GIRPEH Pays de la Loire
❑ TIC et langue des signes – Université Toulouse 3

Des partenariats et projets territoriaux (T1)

Salle des thèses

❑ Animé par les centres ressources illettrisme des régions Auvergne, Basse-Normandie et Limousin

17h45 - 19h30 - BOURSE D'ECHANGES - AGORA

Un **wiki**
pour communiquer
et diffuser rapidement
des informations

Idées de projets et de partenariats présentées par des contributions en ligne sur le Wiki dédié

Table Ronde : Présentation d'expériences et apports des grands témoins

Pour que l'éducation et la formation tout au long de la vie soit effective pour tous, les acteurs concernés ont été amenés à s'interroger sur la pertinence de leurs systèmes et offres de formation initiale et continue. Le lien entre l'éducation des jeunes et des adultes avec la vie quotidienne et professionnelle s'est imposé de plus en plus pour s'interroger sur les sens des apprentissages et des offres de formation et leurs exploitations dans les environnements de vie et de travail.

Prenant une place de plus en plus importante dans ces environnements citoyens, professionnels et éducatifs, le numérique s'incarne dans une culture, des compétences et des usages. Aujourd'hui, tout citoyen est amené à les utiliser. Mais qu'en est-il des personnes - jeunes ou adultes - qui se trouvent en difficulté face à l'écrit ?

A quelle condition le numérique pourrait constituer un levier pour prévenir l'illettrisme des jeunes en difficulté, encore scolarisés ou sortis du système scolaire ?

En quoi la maîtrise et les usages des technologies de l'information et de la communication, peut-elle faciliter l'accès des personnes en situation d'illettrisme à l'éducation et la formation tout au long de la vie pour mieux agir dans la société de la connaissance et sécuriser leurs parcours professionnels.

Des outils de l'école numérique aux usages solidaires et citoyens des TIC en passant par les pratiques exigeant la maîtrise de la compétence numérique en situation professionnelle, les actions de formation formelle et non formelle se multiplient. Quelques-unes de ces actions visant la prévention et la lutte contre l'illettrisme seront présentées et débattues lors de ces Journées.

Les « grands témoins » de la table-ronde apportent leurs regards sur ces actions et les problématiques qui en découlent ; ils proposent des éclairages nourris de leurs expériences mises en œuvre dans ce domaine dans leurs organismes respectifs.

Témoignages filmés

- L'accompagnement à la scolarité à la médiathèque Boris Vian de Chevilly Larue
- Les compétences de base en entreprise avec l'AFP2I à Arras et Lens
- L'internet pour tous à la cyberbase du restaurant social de Nantes
- l'apprentissage de la lecture avec le numérique de l'Education nationale

Intervenants :

Jean-Loup BURTIN - Inspecteur de l'Education nationale chargé de la coordination des TICE pour le 1er degré - Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative

Stéphane DIEBOLD - Directeur de la formation – Groupe DANCAUSE

Jean-Michel LECLERCQ - Responsable du pôle Accompagnement des usages numériques Département Développement Numérique des Territoires – Caisse des dépôts et consignations

Sophie LOCHET - Chargée de mission Tic'Actives – Agence nouvelle des solidarités actives

Françoise MAINE - Coordinatrice du département éducation, responsable de la culture numérique, enseignante à l'université catholique de l'ouest, rédactrice en chef de www.ecolenumeriquepourtous.fr

Maïté NOGARO – Responsable pédagogique - ACFAL Formation

Le référentiel des compétences clés en situation professionnelle diffusé par l'ANLCI permet de mettre en évidence les compétences de base qui servent de fondement à l'exercice d'une activité professionnelle et qui constituent un noyau dur de compétences transférables d'un secteur d'activité à un autre, dans une logique de sécurisation des parcours professionnels des personnes en situation d'illettrisme.

Cet outil est utilisé par plusieurs plates-formes de positionnement des personnes en situation d'illettrisme. Il est aussi utilisé par les branches professionnelles (Propreté, Bâtiment, Textile, Hôtellerie-Restauration, Logistique, Hospitalisation privée, Matériaux de construction, Agro-alimentaire, métiers exercés dans les collectivités territoriales, approches interprofessionnelles et territoriales visant à définir un socle de compétences clés en situation professionnelle ...) qui adaptent le référentiel au contexte professionnel propre à leur secteur d'activité.

De nombreux outils de positionnement et de formation ont donc été développés à partir du référentiel des compétences clés en situation professionnelle (RCCSP) que l'ANLCI diffuse depuis 2009.

Le référentiel des compétences clés en situation professionnelle aide les acheteurs de formation (organismes paritaires collecteurs agréés, entreprises, services de l'Etat et des collectivités territoriales) à finaliser leur commande en s'appuyant sur des références partagées. Il permet aussi aux organismes de formation de proposer des réponses adaptées qui prennent en compte les compétences déjà maîtrisées par les stagiaires et celles qu'il faudrait qu'ils maîtrisent pour tenir leur poste de travail ou réussir leur projet professionnel.

Les dispositifs et outils numériques intégrant le RCCSP dans leurs offres de formation de base en entreprise seront présentés lors de l'atelier afin d'identifier la place réservée à ce référentiel dans la construction de leurs offres :

- DALIA - Frédéric RAMPION, Education et Formation
- Pavillon des apprentissages - Fabienne CLERC-PAPE, INSUP Formation
- Imago - Elodie MIGUEL, Formagraph
- Alicia, Paul JAMBON, REDIP
- Ecsplor, Philippe FAGOT, AGEFOS-PME

Date de lancement : 2008

Lieux où se déroulent les actions : au cyberspace de la Maison de Quartier.

Catégories des bénéficiaires usagers du numérique : personnes isolées, SDF, jeunes et adultes.

Nombre de bénéficiaires : plusieurs centaines de personnes sur trois années consécutives.

Principaux résultats obtenus : revalorisation de soi, développement de compétences, communication au sein des réseaux sociaux, fabrication d'outils partagés, création de blogs, numérisation de documents indispensables à reconstruire des projets de vie.

Acteurs impliqués : une formatrice Espace-Formations (aggrégé compétences clés), deux travailleurs sociaux, le centre socioculturel concerné territorialement (Maison de Quartier), une association de remise en état d'ordinateurs pour les publics en précarité (ALIS44).

Partenaires : DRJSCS, CCAS de NANTES

Déficit de compétences et de moyens caractérisent aujourd'hui les personnes isolées en grande précarité, SDF ou non, au regard des nouvelles technologies de l'information. Conscientes de ces formes nouvelles de communication inaccessibles (réseaux sociaux, messageries sont ressentis comme une disqualification supplémentaire) et de cette médiation d'acquisitions de connaissance partagée socialement par le plus grand nombre qu'est « Internet », les personnes en situation d'exclusion sont les premières victimes de la fracture numérique.

Paradoxalement, elles sont justement celles à être le plus sollicitées pour l'actualisation en ligne (Pôle Emploi, CAF), la recherche d'un logement, d'un emploi, pour trouver des fournitures à bas prix dont les supports traditionnels (petites annonces, journaux papier) n'offrent plus la réactivité suffisante face à l'immédiateté des moteurs de recherche et des sites dédiés: environnements sollicités par le plus grand nombre des citoyens aujourd'hui.

Devant cette situation, le restaurant social de la ville de Nantes, qui accueille ce public en très grande précarité, a mis en place un atelier informatique hebdomadaire conduit par une formatrice, et des accès libres à Internet au quotidien (4 postes) sur le site d'accueil. Les travailleurs sociaux relaient les demandes d'inscription pour l'atelier, des partenariats associatifs et institutionnels innovent des passerelles avec un public qui s'interdisait auparavant de les utiliser (10 postes au cyberspace du centre socioculturel de proximité, mise à disposition privée d'ordinateurs pour 20€).

Les usagers eux-mêmes inventent des « Cyber lettres » partagées répondant à leurs préoccupations sociales (bons plans, accès à la culture gratuits). Des blogs « solidaires » d'échanges et d'expression voient le jour, et mettent « en ligne » des ressources à disposition. Des réseaux sociaux « standard » vont aussi permettre des rencontres citoyennes avec d'autres habitants, non précaires pour ceux-là, qui viennent rejoindre ces usagers pour des rencontres thématiques sur le lieu d'accueil (cinéclub, débats).

De façon plus pragmatique, l'intérêt de stocker et de sécuriser des documents sous forme numérique (stockage sur disque dur ou amovible) quand on est à la rue, isolé ou en errance, est évidemment une plus-value à tout projet de reconstruction de sa vie sociale : avoir une clé USB en poche avec tous ses justificatifs quand on vit et dort dans les conditions de l'urgence sociale, c'est déjà un bon trait d'union en attendant la clé de son futur logement...

Coordonnées : André LEBOT -Responsable du restaurant social de Nantes - 16 rue Pierre LANDAIS 44200 NANTES – tél : 02.40.47.12.61 - andre.lebot@mairie-nantes.fr

Date de lancement : 2005

Lieux où se déroulent les actions : Besançon, Vénissieux, Evreux, Rezé, Clermont Ferrand, Bron, Gueugnon, Quetigny, Genlis, Aire sur Adour, à la Guadeloupe et au total en 2010 : 70 groupes sur 45 sites.

Catégories des bénéficiaires usagers du numérique : enfants et adolescents fréquentant des centres de loisirs ; élèves et collégiens.

Nombre de bénéficiaires : Plus de 800 enfants et élèves en 2010.

Principaux résultats obtenus :

Sans l'utilisation d'internet les défis ne pourraient se vivre, ils ne pourraient pas davantage être résolus. L'usage d'internet permet aux enfants et aux adolescents de jouer et d'être concepteurs du jeu.

Le cyber@Ilye scientifique répond en outre à de nombreux objectifs du socle commun de connaissances et de compétences et en particulier aux compétences 3 et 4 :

- du point de vue de la culture scientifique et technologique par une approche concrète et pratique des sciences.
- du point de vue de la maîtrise des techniques usuelles de l'information et la communication, le cyber@Ilye développe le goût pour la recherche et l'échange d'informations à des fins éducatives, sociales et culturelles, professionnelles et s'accompagne d'une attitude responsable, c'est-à-dire critique et réfléchie vis-à-vis de l'information.

Le cyber@Ilye permet aussi de répondre à des objectifs liés à la maîtrise de la langue française, la culture humaniste, l'autonomie et l'initiative. Il offre enfin un support complémentaire pour amorcer ou consolider les acquis du B2i.

Acteurs impliqués : animateurs, enseignants, documentalistes.

Partenaires : soutien de la Délégation aux usages de l'internet et partenariat avec l'Association Française d'Astronomie

Point de vue de Francis Vernhes, lors de la Biennale de l'éducation à Nantes en 2007 :

"A propos de l'usage du multimédia chez les enfants et les adolescents,... on constate que les enfants bons lecteurs sur papier, qui sont capables de construire des projets de lecture, sont capables de bien naviguer sur ces outils, c'est-à-dire de construire des savoirs. Ainsi l'écart se creuse entre ceux qui ont acquis les compétences nécessaires et les autres".

Le propre du contenu de l'action éducative est de prendre appui sur ce qui fait la vie des enfants et des adolescents et plus globalement de la communauté humaine. S'emparer des sciences et techniques et des nouveaux médias est un enjeu éducatif fondamental, c'est aussi ni plus ni moins un enjeu démocratique.

Ouvert à tout groupe d'enfants et d'adolescents des écoles, collèges, centres de loisirs, le cyber@Ilye scientifique permet de pratiquer et créer des activités en s'initiant aux usages de l'internet.

Dans un premier temps, les participants conçoivent un défi scientifique relié à leur territoire, rédigé sous forme d'une énigme. Une fois consolidé et validé, ce défi est proposé à un autre groupe qui devra par la recherche et l'expérimentation, trouver la réponse à la question posée. Il en est de même pour tous les autres groupes. Les participants alternent entre recherche sur internet, contacts avec des personnes ressources, expériences pratiques et échanges entre les groupes inscrits de toute la France en utilisant les différentes TIC.

Le cyber@Ilye offre un tremplin pour se lancer dans les activités scientifiques et techniques, pour (re) découvrir son territoire et est enfin un support à l'apprentissage des TIC dans un but d'ouverture, d'échange et de recherche.

Coordonnées : Hervé PREVOT- Chargé de mission - Fédération nationale des Francas - 10-14 Rue Tolain 75980 PARIS cedex 20 – Tél : 01.44.64.21.38 - hprevost@francas.asso.fr www.francas.asso.fr

Date de lancement : Septembre 2008

Lieux où se déroulent les actions : sites dédiés ou écoles élémentaires de la Ville de Paris.

Catégories des bénéficiaires usagers du numérique : Adultes migrants francophones, de non lecteurs non scripteurs en début de formation (niveau 1), au niveau B1 du CECRL en réception écrite et A2-B1 en production écrite (niveau 4).

Nombre de bénéficiaires : 300 personnes

Principaux résultats obtenus :

- Acquisition de la lecture et de l'écriture (nouveau rapport à l'écrit et à l'image, valorisation des productions...).
- Renforcement des compétences orales.
- Développement de l'autonomie et des capacités cognitives.
- Amélioration de l'insertion sociale (image de soi, organisation des déplacements, lien avec le pays d'origine...).
- Utilisation de l'écrit et de l'ordinateur dans la vie personnelle (accès aux droits et aux informations, démarches administratives, lien parents-enfants...).
- Insertion professionnelle (rédaction/mise à jour de CV, recherche d'emploi, actualisation Pôle emploi, usage en milieu professionnel – notamment restauration, manutention, plannings à compléter...).

Acteurs impliqués : 1 coordinateur et 9 enseignants

Depuis 2008, les Cours municipaux d'adultes de la Ville de Paris, qui proposaient déjà des formations de français pour adultes non ou peu scolarisés, ont mis en place un programme d'entrée dans l'écrit avec approche du support informatique (180 heures annuelles sur 4 niveaux).

L'objectif est de familiariser à l'usage de l'ordinateur, dès le début de l'apprentissage, et de profiter des possibilités de l'informatique (multicanalité, interactivité, simulations...), pour développer les compétences nécessaires à l'entrée dans l'écrit afin de renforcer l'apprentissage de la langue et l'autonomie, ainsi que l'insertion sociale et professionnelle des apprenants.

Chaque séance comprend deux temps :

- en classe, travail de la langue orale et écrite à partir de fiches scénarisées permettant de systématiser les rapports graphèmes-phonèmes et de consolider les savoirs fondamentaux, avec une approche la plus actionnelle possible ; le recours aux TICE sert à l'enseignant pour préparer ses supports de cours sur papier et pour animer son cours (écran numérique interactif).
- en salle informatique, prolongation du cours avec des activités conduisant à la maîtrise de l'outil (environnement, traitement de texte, courriels, Internet) et à l'amélioration des savoirs langagiers et des savoirs de base (travail sur fiches ou sur sites, didactiques ou non...). Chacun progresse à son rythme et peut personnaliser son apprentissage en fonction de ses centres d'intérêt.

Peu d'outils existant dans ce domaine pour les formateurs, un travail collaboratif se met en place afin de mutualiser et d'enrichir les pratiques en combinant progression pédagogique et maîtrise de l'ordinateur.

L'entrée dans l'écrit et l'acquisition des compétences de base en s'appuyant sur les TIC, répond aux besoins et aux envies des stagiaires qui s'impliquent dans leur apprentissage et développent des savoirs transversaux. Quant aux formateurs, ce nouvel outil n'est-il pas une invitation à repenser les stratégies pédagogiques et les objectifs des formations ?

Coordonnées : Sylvie Cohen, enseignante. Cours municipaux de Paris – 4 bis boulevard Diderot – 75012 PARIS – Tél : 06.82.41.74.23 - sylvie.cohen@cegetel.net - www.cours-municipal-d-adultes-cma.cma-paris.org

Date de lancement : 2008

Lieux où se déroulent les actions : 2008 - 2010: Région des pays de la Loire / 2011: Début diffusion nationale.

Catégories des bénéficiaires usagers du numérique : Jeunes scolaires, pré-apprentissage.

Nombre de bénéficiaires : 3000 personnes.

Principaux résultats obtenus :

La démarche et le support pédagogique ont bénéficié d'une reconnaissance par l'Inspection Académique (ASH) des Pays de la Loire.

- Intervention dans la formation CAPASH option D (Institut supérieur Pédagogie de Paris).

- A ce jour 169 établissements conventionnés en Pays de la Loire et 12 hors Pays de la Loire.

- En lien avec le site internet, des actions de valorisation du jeune sont mises en œuvre à travers le partage de leurs expériences professionnelles. Beaucoup d'enseignants l'ont inscrit dans leur progression pour l'année 2011/2012.

- En lien avec le site, depuis novembre 2009, développement des actions de rapprochement Entreprises-Etablissements qui ont ouvert à des lieux de stages voire d'emploi pour les jeunes utilisateurs du site.

Acteurs impliqués : Plus de 500 professionnels (Enseignants spécialisés, Educateurs spécialisés, chargés d'insertion...).

Partenaires : Depuis 2007 plus de 160 entreprises ont fait confiance au GIRPEH pour créer et développer ce projet: BNP Paris Bas, AUCHAN, CAPGEMINI, DECATHLON, HARMONIE, SEITA- ALTADIS, CRIT INTRERIM, SYSTEME U, LAFARGE, EURIAL- CHARENTES POITOU, WATERMAN....

Ce projet est issu d'un travail commencé en 2003 sur l'accompagnement du projet professionnel des jeunes en formation en institut spécialisé type IME, qui rencontraient pour la plupart des difficultés de compréhension, de lecture, d'écriture et de déchiffrement des consignes. Après 2005 il est apparu important de faire partager les outils pédagogiques aux professionnels et d'élargir le public concerné notamment aux jeunes qui rencontraient des difficultés scolaires dans les collèges et Lycées...

Ce qui a conduit en 2007 à créer le site : www.plus-avenir-girpeh.fr qui a été diffusé auprès des établissements spécialisés (IME, ITEP), des dispositifs d'inclusion scolaire (ULIS, MGI), les collèges (SEGPA) et des structures d'orientation (les CIO).

Cet outil vise à favoriser l'autonomie des élèves handicapés et/ou en difficultés de niveau VI et V dans la construction de leur projet professionnel et dans l'appropriation des Nouvelles Techniques de l'Information et de la Communication.

La démarche repose sur des activités au moyen desquelles le jeune est amené, sous une forme ludique, à porter un regard sur ses capacités, ses savoir-être, savoir-faire ainsi que ses souhaits professionnels. Ensuite, il compare son profil à celui attendu pour exercer un métier. Un dialogue s'engage avec son "Réfèrent" pour élaborer son projet professionnel.

Il comprend aussi toute une série d'activités qui permet au jeune de travailler son projet professionnel en toute autonomie ou aidé par une tierce personne. Il est simple d'utilisation, accessible pour les jeunes non lecteurs (support oral).

Coordonnées : Christian FERNANDEZ, Bruno DEBARGE – Chargés de développement – GIRPEH - 1 rue Didienne BP 40816 44008 NANTES cedex 1– Tél : 06.08.94.58.01 www.plus-avenir-girpeh.fr
cfernandez@girpeh-asso.fr - bdebarge@girpeh-asso.fr

Date de lancement : 2010

Lieux où se déroulent les actions : web + écoles bilingues

Catégories des bénéficiaires usagers du numérique : adultes sourds et enseignants d'élèves sourds

Nombre de bénéficiaires : sur le web + 10 enseignants

Principaux résultats obtenus :

Productions de glossaires bilingues, suite logicielle Logisigne, documents bilingues

Acteurs impliqués : formateurs

Partenaires : région Midi-Pyrénées, UVED, Interpretis, ASP-IRIS, CETIM, IUFM Toulouse, IRIT.

Les TIC pour lutter contre l'illettrisme des personnes sourdes via la langue des signes (LSF).

L'illettrisme est encore très important chez les sourds adultes qui ont été scolarisés via une communication orale. Quant aux élèves sourds des structures bilingues, ils doivent apprendre en même temps le français (qu'ils n'entendent pas) et l'écrit qu'ils ne pratiquent pas (la LSF n'ayant pas de forme écrite).

La vidéo est alors utilisée d'une part pour créer des documents bilingues en y intégrant des contenus en LSF permettant aux adultes sourds d'accéder au sens et d'autre part pour donner aux élèves sourds une expérience de l'écrit dans leur langue et des moyens de prendre du recul sur cette langue et de la maîtriser avant d'apprendre le français.

Cette action a consisté à développer et tester deux familles d'outils :

- Des logiciels de création de contenu bilingues proposant une entrée directe par la LSF et accessibles sur le web en restituant, en LSF, l'expérience de navigation dans des documents hypertexte (ici hypervidéo). Les usagers sourds ont alors à la fois un accès aisé au contenu, une imprégnation de la forme équivalente en français et la possibilité de se familiariser avec les outils du numériques qui leur étaient interdits à cause de la barrière du français. Par exemple, un glossaire bilingue du développement durable avec une navigation en LSF est présenté www.irit.fr/GlossaireDD-LSF. D'autres sont en cours de réalisation.

- Des outils (suite LogiSigne : www.irit.fr/presto) destinés aux enseignants et leur permettant de travailler en LSF et de produire une trace vidéo, que ce soit pour créer des supports pédagogiques (PhotoSigne, AVV), pour corriger en LSF la production LSF de leurs élèves (AVV, SLAnnotation) ou pour montrer le fonctionnement de la langue (VIES). Les élèves retrouvent ainsi une forme d'écrit et toutes les fonctions associées.

Coordonnées : Patrice DALLE – Professeur – IRIT – Université Paul Sabatier (Toulouse 3) – 118 route de Narbonne 31062 Toulouse cedex 9- Tél : 05 61 55 63 09 - dalle@irit.fr - www.irit.fr/~Patrice.Dalle

Date de lancement : janvier 2011

Lieux où se déroulent les actions : Clermont-Ferrand (présentiel, actuellement), territoire régional Auvergne et projet inter-régional Auvergne Limousin.

Catégories des bénéficiaires usagers du numérique : les personnes n'ayant pas accès au numérique (éloignement géographique, technique et/ou des supports écrits).

Nombre de bénéficiaires : directement, un groupe de travail FOAD (10 personnes), indirectement un gpe de travail CULTURE (10 personnes).

Principaux résultats obtenus : première expérimentation en cours, s'appuyant sur l'expérience des participants auprès de personnes en ESAT, voyageurs,...

Acteurs impliqués : réunion de 2 groupes de travail auvergnats "Foad et illettrisme"/ " bibliothèques et illettrisme" réunissant formateurs, accompagnateurs bénévoles, bibliothécaires... et en Limousin des formateurs + CMR, tous accompagnés par le même expert

Partenaires : Direccte Auvergne, Conseil Général du Puy-de-Dôme, fondation Orange.

S'intéresser au numérique, en général, et aux pratiques FOAD, en particulier, s'appuyant en partie sur l'usage des technologies et des ressources numériques, dans le cadre de l'accès aux savoirs de base, c'est, avant tout, re-questionner sa propre pratique des outils et des manières de communiquer et de mutualiser.

Depuis 2011, l'évolution du groupe de travail régional Auvergne "FOAD" met en évidence, entre autre, nos propres limites et nous fait mesurer nos besoins d'apprentissage et de pratique pour développer notre culture numérique.

Expérimenter avec des apprenants "faiblement qualifiés" de la génération des "Digital Natives", c'est se retrouver, parfois, en état ne pas savoir, de chercher ensemble, et de collaborer, jusqu'à parfois, être surpris par les compétences de l'autre. C'est ainsi mettre en évidence des savoir-faire développés par une partie de ces personnes, sur leur capacité à communiquer, à publier et à partager de l'information, essentiellement visuelle. Cela peut être l'échange de SMS, le partage sur un réseau social, d'une photo ou d'une vidéo numérisée, prise avec un téléphone portable ou la maîtrise d'une application en ligne pour accéder à des chansons, des photos, des vidéos, des cartes ou autre, via un micro-ordinateur mobilisé dans un EPN, dans une bibliothèque, ou une association. Ce sont autant d'opportunités pour valoriser leurs compétences en vue d'ancrer des séquences de formation interactive privilégiant les activités dans des parcours de formations ouvertes, partiellement à distance, intégrant, consolidant et élargissant ces savoirs, vers une meilleure maîtrise des mots, des phrases et des textes ; **de l'écran à l'écrit !**

Coordonnées : Stéphane GARDÉ Chargé de projets - Danielle ASPERT- Directrice CRI Auvergne - 6, rue du clos notre dame 63000 CLERMONT-FERRAND – Tél : 0473904816 - direction@cri-auvergne.org - www.cri-auvergne.org

Date de lancement : 2009

Lieux où se déroulent les actions : Caen - Avranches - Flers - Lisieux - Alençon

Catégories des bénéficiaires usagers du numérique : Demandeurs d'emploi et salariés repérés en situation d'illettrisme.

Nombre de bénéficiaires : 200 personnes.

Acteurs impliqués : 10 formateurs issus de 5 structures accompagnés par un expert (Sophie Ferrandino), démarche accompagnée par le CRI basse Normandie.

Partenaires : Direccte pour le financement.

Cette action s'inscrit dans un projet plus large initié en 2009. Ce projet de développement de parcours en FOAD pour public en situation d'illettrisme se déroule maintenant depuis 3 ans en Base Normandie.

Il regroupe 5 organismes de formation, Ateliers de formation de base, ayant développé des compétences spécifiques dans la mise en œuvre de pédagogies adaptées à un public en situation d'illettrisme.

La 1ère année : basculement du présentiel à la distance : le CRI a mis à disposition une plateforme de formation et des ressources pédagogiques. Phase d'analyse de l'Organisation pédagogique. Formalisation des modalités pédagogiques adaptées à la Formation Ouverte (centre de ressources, autoformation accompagnée, ateliers collectifs spécifiques) et à la Distance (autoformation tutorée, parcours pédagogique).

La 2ème année : méthodologie de construction de scénario de séquences pédagogiques. Phase d'analyse des pratiques pédagogiques. Production d'une fiche méthodologique et d'un cahier des charges. A travers les différentes étapes de construction d'une séquence de formation, les formateurs revisitent leurs pratiques et postures. Le travail réalisé en parallèle sur le RCCSP de l'ANLCI a déterminé le choix d'une approche par situation.

Les formateurs ont dû analyser et formaliser leurs pratiques. Le travail de formalisation a permis une professionnalisation des formateurs par le développement de leurs capacités à expliciter et donc maîtriser le recours à différentes modalités pédagogiques et surtout par une valorisation des actions de remédiation mises en place y compris en présentiel.

• **ANALYSE DES PRATIQUES EN PRESENTIEL**

- Activités d'apprentissage
- progressivité des objectifs d'apprentissage
- remédiation : à quel moment ? comment ? Pourquoi ?

• **EXPLICITATION FORMALISATION**

- Scénario de séquence avec des objectifs d'apprentissage redimensionné
- Lien avec la réalisation d'activités
- Anticipation, formalisation et explicitation de la remédiation

• **ANALYSE DES COMPETENCES SPECIFIQUES DEVELOPPEES PAR LA FOAD**

- Identification des compétences clés développées par les stagiaires : transversales et transférables
- Définition d'objectifs pédagogiques spécifiques dans la construction du parcours : respect de consigne, description de dysfonctionnements, recherche de solutions en groupe...

Coordonnées : Marie-José LEFEBVRE – Responsable CRI Basse Normandie - 10 rue Alfred Kastler Unicité Bât A 14052 CAEN cedex 4 – Tél : 02 31 95 03 39 - mjlefevre@errefom.info www.errefom.info

Date de lancement : Fin 2011

Lieux où se déroulent les actions : Limousin mais destinée à une diffusion large sur le net.

Catégories des bénéficiaires usagers du numérique : apprenants et formateurs.

Nombre de bénéficiaires : 6 formateurs impliqués dans la préparation.

Principaux résultats obtenus : pas encore d'impacts mesurés mais des attentes du côté des Organismes de Formation et des CFA.

Acteurs impliqués : 5 formateurs, 1 documentaliste, 1 responsable informatique.

Partenaires : projet mené au sien du GIP état/région. Ce projet a été relié à ce qui se fait en Auvergne.

Objectifs de la plate-forme numérique : Développer l'accessibilité aux savoirs de base.

Formaliser et mutualiser des ressources et des expériences autour de l'accès aux savoirs de base. Proposer des ressources en ligne avec réalisation d'une « mallette pédagogique virtuelle » sous forme de plateforme numérique pour les formateurs et les apprenants.

Cette plateforme numérique est à concevoir comme un portail ouvert et collaboratif. Il sera le point de convergence de nombreux réseaux et sites partenaires. Il s'agit de développer l'interactivité entre acteurs et apprenants afin de favoriser le partage des contenus, de stimuler la participation des internautes apprenants ou professionnels, d'informer et renseigner, de favoriser les échanges et la production collaborative de contenus, de favoriser l'accès aux savoirs et de « désacraliser » d'une certaine manière le champ de la formation.

Le cœur de cible : les professionnels. Il s'agit des hommes et des femmes qui sont en contact direct ou indirect avec les apprenants. Il s'agit notamment des formateurs, travailleurs sociaux, bénévoles, etc. La cible principale : les apprenants. Il s'agit d'un public adulte essentiellement en phase d'apprentissage ou de consolidation des compétences de base.

Coordonnées : Catherine TABARAUD – Chargée de mission régionale de lutte contre l'illettrisme – Prisme Limousin 13 cours Jourdan 87000 LIMOGES – Tél : 05.55.10.99.09 – catherine.tabaraud@prisme-limousin.fr - www.prisme-limousin.fr

Vendredi 10 février 2012

9h00-10h30

Ateliers sur les usages du numérique

Environnement professionnel (P2)

Salle des thèses

- ☒ Autour de l'outil EVADO de l'ANLCI

Environnement citoyen (C2)

Amphithéâtre Mérieux

- ☒ Exprime toile – Les FRANCAS
- ☒ Le blog du village - Tous branchés.com
- ☒ Education aux écrans et prévention aux risques des usages d'Internet – Les CEMEA

11h-12h30

Ateliers sur les usages du numérique

Environnement d'apprentissages (A2)

Amphithéâtre Mérieux

- ☒ Dispositif Roll – Plusieurs académies
- ☒ ENT – Ecole Châteaudun
- ☒ Des blogs personnels pour les élèves - RASED

Des partenariats et projets territoriaux (T2)

Salle des thèses

- ☒ RURALNET – AGAI Formation
- ☒ Autour de l'expérimentation dans les CFA en métropole et outremer

13h-15h00

Ateliers sur les usages du numérique

Environnement professionnel (P3)

Amphithéâtre Mérieux

- ☒ Usage TBI – Emmaüs Solidarité
- ☒ Compétences de base en entreprise – AFP2I

Environnement citoyen (C3)

Salle des thèses

- ☒ Cyberbase de la médiathèque et de la maison d'arrêt de Gradignan
- ☒ Médiathèque Boris Vian

15h-15h30 Amphithéâtre Mérieux

Retours d'observateurs

9h00-15h00 Salle du conseil

Un module de formation se déroule simultanément aux ateliers

La compétence numérique, levier de l'acquisition du socle des compétences pour les élèves en difficultés et pour les adultes en situation d'illettrisme.

Date de lancement : 2010

Lieux où se déroulent les actions : Sites « Savoirs pour réussir », délégation CNFPT (centre national de la fonction publique territoriale), CFA

Catégories des bénéficiaires usagers du numérique : Stagiaires CNFPT, jeunes suivis par Savoirs pour Réussir, Jeunes dans les CFA participant à l'expérimentation sur la sécurisation des parcours des jeunes apprentis.

Nombre de bénéficiaires : 3000 personnes

Acteurs impliqués : Formateurs CNFPT, encadrants Savoirs pour réussir, enseignants CFA

Partenaires : Fonds social Européen, CNFPT, Fondation des Caisses d'Epargne pour la Solidarité

Son objectif :

Permettre une première évaluation à distance ou sur un ordinateur dans une perspective d'accès aux formations de base.

Ce projet répond à une demande de nos partenaires de disposer d'un outil d'identification décentralisé, accessible aux organismes partenaires, tout spécialement à leurs structures de petite taille.

EVADO est un outil destiné à identifier via Internet (à distance) ou sur un ordinateur sur lequel aura été chargé le logiciel d'évaluation, les difficultés face à la lecture, écriture, le calcul, dans la vie courante.

L'outil a été construit suivant les recommandations du projet européen MODEVAL, de façon à ce que l'identification des difficultés en lecture, écriture puisse être compatible avec les tests construits selon les mêmes recommandations. Dans le cas français on a recherché une comptabilité avec les résultats du module ANLCI de l'enquête IVQ.

Le module est accessible à des personnes ayant une pratique minimale du clavier d'ordinateur et de la souris. Il fait appel le plus possible à l'oral que ce soit pour l'accueil, les consignes, les questions ainsi que pour les réponses.

Le test comprend quatre parties principales :

- un test de maîtrise des fonctionnalités informatiques de l'outil,
- un test de compréhension orale de la langue du test,
- un test de littéracie comprenant un module d'orientation fondé sur la compréhension de l'écrit, deux modules de tests de niveaux différents (production de mots écrits et compréhension de textes,
- un test de numéracie (c'est-à-dire de calcul dans le contexte de la vie de tous les jours) comprenant un module d'orientation balayant des situations de base en numéracie, un module haut et un module bas proposé selon les résultats obtenus au module d'orientation.

L'ANLCI, conformément à sa stratégie générale a choisi de mettre en place un mode de développement mutualisé de l'outil. Chaque nouveau partenaire dispose de l'existant et concourt à l'amélioration de celui-ci tout en bénéficiant de la conception de nouveaux modules correspondant à ses besoins.

L'atelier sera l'occasion de la présentation du module après les dernières modifications de la fin 2011 et du début 2012.

Coordonnées : Jean-Pierre JEANTHEAU – Chargé de mission national – ANLCI 1 place de l'école – BP 7082 – 69348 LYON cedex 07 – Tél : 04.37.37.18.65 – jean-pierre.jeantheau@anlci.fr – www.anlci.gouv.fr
Samia HASSAIN - Savoirs pour réussir

Date de lancement : 2009

Lieux où se déroulent les actions : sur tout le territoire avec à ce jour, entre autres, des productions de Rennes, de St Etienne, de Hauteville les Dijon, du Bouscat, d'Etang sur Arroux,...

Catégories des bénéficiaires usagers du numérique : Enfants et adolescents fréquentant des centres de loisirs

Nombre de bénéficiaires : 30 groupes soit une centaine d'enfants et d'adolescents.

Principaux résultats obtenus :

Exprime Toile valorise des projets locaux et offre un espace de valorisation de réalisations d'enfants et d'adolescents.

Exprime toile est l'occasion, à partir d'une situation de production, d'aborder avec les enfants et les adolescents les questions du droit à l'image, à la propriété intellectuelle, à la "fabrication de l'information".

Exprime Toile incite les publics enfants et adolescents à :

- produire de l'information
- créer ses propres documents avec des supports de communication adaptés
- utiliser des outils de diffusion de l'information et de communication.

Exprime Toile permet :

- de comprendre "Comment ça marche?" en faisant par soi-même pour mieux utiliser au quotidien
- des productions de qualité tant du point de vue éthique que de celui du contenu et de la technique
- d'utiliser les TICE au service de projets collectifs, collaboratifs.

Acteurs impliqués : animateurs de centres de loisirs

Depuis cinq ans, le constat de l'immersion croissante de l'individu dans un bain médiatique diffus a amené les Francas à se saisir de manière volontariste de la question de l'éducation aux médias et de multiplier des initiatives éducatives reposant sur l'utilisation des nouvelles technologies.

Après une année d'expérimentation, ce blog est devenu permanent et permet à des groupes d'enfants et d'adolescents de présenter, durant toute l'année, les productions qu'ils ont réalisées. Il peut accueillir des fictions, de l'information, des documentaires, des créations,.... Les contenus peuvent recouper tous les champs de préoccupations des enfants et des adolescents : l'environnement, les questions de société, les sports, la solidarité internationale; la culture, la vie quotidienne, la santé,.... De même tous les supports de production peuvent être utilisés : radio, site, blog, vidéo, photo, dessin, écrit,...

Sa conception intègre une fonction de sensibilisation à l'utilisation des médias numériques et d'incitation à la prise en compte de ceux-ci dans l'action éducative des centres de loisirs. Il permet aux enfants et aux adolescents d'identifier la formidable opportunité créée par les TICE, tout en leur permettant d'appréhender la complexité nouvelle amenée par le développement des médias numériques.

Exprime Toile propose des situations d'apprentissage permettant aux enfants et aux adolescents de construire des projets inscrits dans la vie sociale (ayant un public réel et non pas supposé) et utilisant des technologies usuelles pour eux.

L'apprentissage de ces usages qui se développe le plus souvent entre pairs, est ici accompagné par un médiateur (animateur du centre de loisirs), ce qui permet de ne pas laisser certains enfants et adolescents dans la seule auto régulation face à des situations complexes, surtout lorsque leur rapport à l'écrit, mais aussi aux autres est complexe ou rencontre des limites.

Coordonnées : Aldric PLISSON- Chargé de mission - Fédération nationale des Francas - 10-14 Rue Tolain 75980 PARIS cedex 20 – Tél : 01.44.64.21.27 - aldric@gmx.fr - www.exprime-toile.fr

Date de lancement : Octobre 2011

Lieux où se déroulent les actions : Ammanvillers (Moselle)

Catégories des bénéficiaires usagers du numérique : toute la population du village (2300 habitants)

Nombre de bénéficiaires : plusieurs centaines de personnes sur trois années consécutives.

Acteurs impliqués : un animateur - un coordinateur et le Comité de Pilotage.

Partenaires : Municipalité d'Amanvillers – Fondation Carla Bruni Sarkozy.

Le "Blog du Village" est une action de prévention et de lutte contre l'illettrisme menée au sein de la commune d'Amanvillers (village de 2300 habitants situé à 15 km de Metz). L'objectif est de détecter les personnes confrontées à l'illettrisme et les motiver à s'engager dans la reconquête de ces compétences.

Nous déployons un atelier de création du site internet de la commune a été déployé. Cet atelier est ouvert à tous les habitants : enfants scolarisés, membres d'associations, habitants volontaires... L'atelier de création de blog bénéficie de l'attractivité des nouvelles technologies auprès du grand public. Il favorise l'expression des personnes en difficulté par rapport à l'écrit (recours à l'image, à la vidéo, à l'oral) et permet de nouer un lien chaleureux avec ces personnes et de susciter leur motivation pour entamer un processus de remise à niveau. Ce projet a été co-construit avec la municipalité d'Amanvillers et implique l'ensemble des structures associatives du village. Il permet donc de s'adresser à toute une population dans sa globalité. L'évaluation de cette action permettra de mesurer l'impact des nouvelles technologies dans la détection de l'illettrisme.

Le "Blog du Village" représente 400 heures d'intervention jusqu'en décembre 2013 financées par la Fondation Carla Bruni Sarkozy, la municipalité d'Amanvillers et l'Association tous<>branchés.com.

Coordonnées : Frank TATON – Animateur Tous<>branchés.com - BP 92013 – 57054 METZ cedex 2
tél : 06.75.87.59.14- accueil@tousbranches.com - www.tousbranches.com

Date de lancement : 2010

Lieux où se déroulent les actions : Département de l'Oise et Région Basse-Normandie

Catégories des bénéficiaires usagers du numérique : Collégiens et Segpa, lycéens et apprentis, formateurs professionnels.

Nombre de bénéficiaires : + de 8000 personnes

Principaux résultats obtenus à ce jour : Conseil Régional de Basse-Normandie est le Lauréat des Trophées de technologies éducatives au salon de l'éducation 2011

Acteurs impliqués : Enseignants, formateurs / animateurs, parents. Plus de 150 personnes.

Partenaires : Conseil général de l'Oise et Conseil régional de Basse-Normandie, Rectorat de Basse Normandie. Dispositif Européen Safer internet (Réfèrent français : Tralalère).

Les Ceméa mettent en œuvre le projet de deux collectivités :

- Le Conseil général de l'Oise pour les collégiens et Segpa.
- Le Conseil régional de Basse Normandie pour les lycéens, apprentis et formateurs professionnels.

Ces projets ont pour objectifs d'abordés les enjeux de citoyenneté et les usages responsables d'Internet et des écrans (l'utilisation quotidienne étant, aujourd'hui multi-écrans).

Les points communs de ces dispositifs d'action auprès de deux collectivités sont :

- Une co-éducation qui implique les associations, le milieu scolaire, les parents, les services éducatifs des collectivités
- Construire une démarche qui puisse être évolutive et reprise par tous les acteurs éducatifs du territoire.

L'animation en direction des jeunes publics et la formation des acteurs éducatifs sont les deux principaux axes de travail.

Coordonnées : Thierry LEFEBVRE – Formateur – Association nationale des CEMEA - 24rue Marc Seguin 75883 PARIS – Tél : 01. 53. 26. 24 .24 - publications@cemea.asso.fr - www.cemea.asso.fr

Date de lancement : 1995

Lieux où se déroulent les actions : France et étranger

Catégories des bénéficiaires usagers du numérique : Personnels de l'éducation

Nombre de bénéficiaires : 30 000 personnes

Principaux résultats obtenus à ce jour : Evolution significative du niveau des élèves les plus fragiles ;
modification des pratiques des formateurs.

Acteurs impliqués : 100 personnes.

Partenaires : Académies, conseils généraux, mairies, Education nationale

Le Réseau des Observatoires Locaux de la Lecture (ROLL) est un dispositif d'accompagnement de l'apprentissage de la lecture et de prévention de l'illettrisme dépendant du laboratoire de recherche CI-FODEM (Centre International de formation à distance de la Méditerranée). Hébergé par l'Université Paris Descartes, il est dirigé par Alain Bentolila, Jean Mesnager et Bruno Germain.

Le ROLL s'est donné pour but, par des stratégies et méthodes appropriées, d'une part, de faire diminuer le pourcentage d'élèves faibles compreneurs en primaire et de faire progresser les élèves en sévère difficulté au collège et, d'autre part, de faire évoluer les pratiques des enseignants.

Le dispositif donne aux enseignants les moyens d'une pédagogie plus efficace et cohérente de la lecture, en favorisant sa maîtrise chez tous les élèves et plus particulièrement chez les élèves fragiles linguistiquement. D'abord destiné à l'ensemble de la classe, le ROLL peut désormais être réservé aux élèves en difficulté qui ont été repérés après une première série de tests.

Le ROLL propose un ensemble d'outils d'évaluation de la lecture, traités de manière collective ou individuelle. La saisie des résultats sur le site du ROLL permet un traitement informatique des données apportant des informations sur les compétences en compréhension et en identification des mots de chaque élève. Une organisation en ateliers de travail et des pistes de remédiation ou de perfectionnement sont ensuite proposées.

Le site internet www.roll-descartes.fr permet une formation à distance et une mise en relation des enseignants et des personnels d'encadrement pour une mutualisation des résultats, des pratiques, de la réflexion des enseignants et des productions personnelles. C'est un outil de formation, de ressources, d'échanges. Ce site est d'accès gratuit, mais à entrée réservée.

A cette formation à distance, le dispositif associe, au sein de chaque académie, une formation et un suivi de sa mise en place dans les classes.

Coordonnées : Muriel GREBERT, coordonnatrice du dispositif ROLL à l'Académie de Paris, CI-FODEM Université Descartes 45 rue des Saints-Pères 75006 PARIS muriel.grebert@ac-paris.fr – <http://www.roll-descartes.net/fr/accueil.php>

Date de lancement : Septembre 2010

Lieux où se déroulent les actions : Ecole élémentaire Châteaudun

Catégories des bénéficiaires usagers du numérique : élèves de cycle 3

Nombre de bénéficiaires : 27 personnes

Principaux résultats obtenus : acquisitions de compétences du socle commun (Compétence 7 du socle), productinos sur l'E.N.T. par les élèves.

Acteurs impliqués : formateurs

Partenaires : Municipalité d'Amanvillers – Fondation Carla Bruni Sarkozy.

A l'école Châteaudun, un E.N.T. est utilisé dans une classe de CM1-CM2. Les élèves ont accès à toutes les fonctions classiques usuelles comme les groupes disciplinaires où ils peuvent retrouver les documents utilisés en classe.

Cependant, le choix a été fait d'exploiter les fonctionnalités spécifiques de l'ENT pour mettre en place des parcours personnalisés pour les élèves bénéficiant d'un P.P.R.E. Les parents sont également associés à ce dispositif.

De plus, des ateliers de compétences sont organisés dans la classe pour cibler les items de capacités échoués lors des évaluations diagnostiques de début d'année. Les élèves, de simple lecteur des outils déposés par l'enseignant, deviennent progressivement concepteurs puis producteurs de documents interactifs qui seront ensuite mis à disposition de tous dans l'environnement de travail en ligne.

L'acquisition progressive de la compétence 7 (autonomie et initiative) du socle commun est au cœur de cette démarche pédagogique car elle fait sienne la volonté de construire une attitude réflexive propre à aider les élèves, en difficulté ou non, à apprendre à apprendre.

Coordonnées : Christophe CARON – Enseignant, Ecole élémentaire 131 boulevard de Châteaudun 80000 AMIENS
Tél : 06 33 34 27 49 - christophe.caron1@ac-amiens.fr

Date de lancement : 2006

Lieux où se déroulent les actions : RASED des communes de Châtenay-Malabry et Le Plessis-Robinson (92)

Catégories des bénéficiaires usagers du numérique : élèves de cycle 3 (CE2, CM1, CM2) en difficulté dans le domaine de la maîtrise de la langue.

Nombre de bénéficiaires : 14 personnes.

Principaux résultats obtenus : principalement une remotivation ainsi qu'une mobilisation et une organisation des connaissances.

Acteurs impliqués : enseignants des classes des élèves concernés (9 personnes).

Parce qu'écrire est la meilleure façon d'apprendre à lire et de progresser en production d'écrit, faire créer dans le cadre scolaire des blogs personnels à des élèves en difficulté est une activité pertinente: personnels pour que les élèves puissent vraiment s'impliquer, des blogs pour avoir un vrai lectorat.

En effet, l'élève qui a du mal avec l'écrit a besoin d'une forte motivation pour fournir les efforts nécessaires et, publier pour être lu, est un cadre qui donne du sens. Apprendre aux élèves à publier, inscrire la lecture et l'écriture dans un enjeu sociétal bien plus large que la scolarité de l'élève, ne pas se focaliser sur les mécanismes à acquérir mais les travailler, avec d'autres compétences, en contexte de projet, changent beaucoup de choses.

La mise en œuvre de cette activité complexe met en évidence des facteurs favorisant les progrès des élèves et conduit l'enseignant à changer de posture. Elle interroge aussi sur les liens à tisser entre technicité et sens et sur les frontières entre temps scolaire et temps personnel.

Coordonnées : Stéphanie De Vanssay - Professeur des écoles en RASED - Conseillère technique au SE-UNSA - Vice-présidente d'e.l@b - Education nationale 209 boulevard Saint-Germain 75007 Paris - stephanie.devanssay@se-uns.org - <http://lewebpedagogique.com/devanssay/>

Date de lancement : Janvier 2010

Lieux où se déroulent les actions : Région BOURGOGNE : 89 Avallon 58 Corbigny - Lormes - Luzy 71 Etang sur Arroux / Région AUVERGNE : 15 Murat 03 Gannat- Villefranche d'Allier.

Catégories des bénéficiaires usagers du numérique : Tout usager résidant en zone rurale - demandeurs d'emploi - personnes en situation d'illettrisme.

Nombre de bénéficiaires : dans le cadre des ateliers 123 personnes dont 10% étaient en situation d'illettrisme

Principaux résultats obtenus : développement de la méta-confiance vecteur d'implication pour les publics les plus fragilisés (capacité à verbaliser et à communiquer à des tiers via l'usage des forums et de la messagerie, évaluations) - construction du lien social et pratique d'apprentissages via l'accès à la formation et l'accès à des services publics numériques et autres (appétence pour se former) - engagement dans un processus de redynamisation (élaboration de projets personnels et professionnels) - changement de posture : de sujet à acteur - maillage partenarial de proximité.

Acteurs impliqués : 1 responsable la mission Agrosup /Eduter - 6 animateurs d'ateliers - formateurs du Web 2 - tuteur à distance (AGAI - Foyers Ruraux de Bourgogne - le CREFAD , une équipe de 3 chercheurs- 1 comité scientifique - 1 comité technique.

Partenaires : Conseil Régional de Bourgogne service FOAD - Conseil Régional d'Auvergne - Pôle Emploi Bourgogne - Mission Locale du Morvan - Maison de l'Emploi de Nevers - Pays nivernais morvan - Réseau Rural de Bourgogne - Mission numérique - FNADT Fonds National pour l'Aménagement et le Développement des Territoires.

RURALNET, projet financé par le FNADT et deux Conseils Régionaux, dispositif conçu par AGROSUP développé sur l'Auvergne et la Bourgogne s'appuie sur trois principes fondateurs pour construire son architecture: formation en ligne, formation ouverte et à distance et bourse d'échanges. L'expérimentation "grandeur nature" lancée en janvier 2010, s'est terminée en février 2011 associant Foyers Ruraux, AGAI , CREFAD et Université Bordeaux 3. L'hypothèse de départ avance qu'une plate-forme numérique peut conduire des usagers issus de zones rurales à développer une appétence pour la formation. Cet effet sera mesuré auprès de publics mixtes, globalement peu motivés par un parcours de formation dont des personnes en situation d'illettrisme. Il sera vérifié en quoi et comment le Dispositif pourrait y contribuer. La mobilité et l'accès à l'information sont repérés comme problématique transversale de ces publics.

S'appuyant sur un réseau de partenaires de proximité, RURALNET favorise une approche nouvelle des territoires par la création de liens forts entre membres, le rapprochement avec l'offre de services locales et la prise d'autonomie dans la recherche d'informations en contacts distanciels ou directs.

Les résultats portent sur l'initialisation du processus d'entrée en formation, la mobilisation sur des principes d'échanges et de partages de savoirs médiatisés, la médiation via les ateliers de formation, le tutorat à distance, l'animation de bourse d'échanges, forums, messagerie et la construction d'une communauté d'apprentissages sécurisée favorisant lien social et estime de soi.

Les personnes en situation d'illettrisme ayant participé à l'expérimentation ont saisi l'environnement numérique en intégrant rapidement les compétences nécessaires à l'usage. S'appuyant sur la logique d'appartenance, elles ont dépassé la contrainte de l'outil pour s'investir dans le potentiel du Dispositif Socio Technique Numérique et acquérir de nouvelles compétences.

Accompagnées, elles ont appris à construire en marchant et à lever leurs propres freins, en capacité d'explorer la société de l'information.

Coordonnées : Agnès LAPOUGE – Directrice – Association AGAI Formation - BP 21, 1 rue du petit fort 58800 CORBIGNY - agai.agai@wanadoo.fr

Date de lancement : Septembre 2009

Lieux où se déroulent les actions : CFA du Roannais

Catégories des bénéficiaires usagers du numérique : Jeunes suivant ou désirant suivre un CAP ou un BAC Pro en carrosserie, en peinture ou en maintenance automobile.

Nombre de bénéficiaires : 150 personnes

Principaux résultats obtenus : Conseil d'orientation vers un CAP ou un Bac pro du secteur automobile de jeunes issus de collèges et positionnement d'apprentis entrant en CAP ou Bac pro afin de leurs proposer une aide individualisée.

Acteurs impliqués : un référent Pole Position et 2 formateurs en français et mathématiques

Partenaires : A.N.F.A. (Association Nationale pour la Formation Automobile)

Depuis 2009, dans le cadre du réseau des CFA pilotes, l'Association Nationale pour la Formation Automobile met à disposition du CFA du Roannais, une plateforme informatique d'évaluation appelée "Pole Position".

Cet outil numérique en ligne est composé de questionnaires d'évaluation en enseignement général (français, mathématiques et sciences) et depuis 2011 en enseignement professionnel (maintenance et carrosserie automobile).

Les questionnaires d'enseignement général ont été pensés pour deux usages spécifiques:

1- L'aide à l'orientation pour des jeunes sortant du collège désirant s'orienter vers l'apprentissage d'un métier du secteur automobile.

=> Les résultats de ces tests, en complément d'autres éléments (livret scolaire, bulletins scolaires, entretien individuel, ...) permettent de conseiller ces futurs apprentis vers une orientation CAP ou BAC pro.

2- L'aide à l'individualisation en mesurant les pré-requis maîtrisés à l'entrée en CAP ou BAC pro.

=> Les résultats obtenus après la passation permettent de proposer du soutien scolaire sous forme d'aide individualisée.

De plus, les résultats peuvent être analysés sur trois niveaux:

- la note finale du questionnaire donnée en pourcentage de bonnes réponses permet une pré-sélection de jeunes en difficulté.

- pour chaque matière, l'analyse peut se faire par domaine de connaissance. Exemple en mathématiques: statistiques, géométrie, probabilité, algèbre et analyse.

- pour effectuer une aide individualisée, les résultats peuvent être étudiés question par question.

Après trois années d'utilisation de cette plateforme numérique, de nombreux avantages sont apparus: - La passation devant un support informatique ordinateur permet aux jeunes de ne pas être en échec devant une feuille. - Les jeunes manifestent un plus grand intérêt face à des questionnaires d'enseignement général portant sur le thème de l'automobile. - Les résultats obtenus immédiatement après la passation permettent de proposer rapidement des cours de soutien aux jeunes en difficulté.

Coordonnées : Michel JACQUET formateur math-sciences et coordinateur pédagogique – CFA du Roannais
« Pierre Dufour » 155 route de Briennon 42300 MABLY – Tél : 04.77.44.83.57 - jacquet.m@cfa.fr -
www.cfa.fr

Date de lancement : 2011

Lieux où se déroulent les actions : Centre de ressources

Catégories des bénéficiaires usagers du numérique : Apprentis

Nombre de bénéficiaires : 319 personnes

Acteurs impliqués : 30 acteurs impliqués : 28 formateurs (par le biais de commandes pédagogiques) - 2 formateurs intervenant à mi-temps - 1 responsable informatique et technique - 1 référente pédagogique

Partenaires : Conseil Régional de Bourgogne - FSE - Ymag - GIFOD

Centre de Ressources : espace d'individualisation

CONSTAT : une nécessité d'entrer dans le processus d'individualisation par les organisations pédagogiques et envisager les outils au service de ces organisations

OBJECTIF : répondre aux besoins d'un public hétérogène

PUBLIC : Apprentis préparant un diplôme de niveau 5 ou 4, pré-apprentis en difficulté, très grande difficulté, bénéficiaires d'un R.Q.T.H., ou au contraire en facilité.

LIEU : Espace de travail identifié. Organisé en 2 pôles : 1 bibliothèque et 1 salle informatique équipe de 15 postes dont 8 multimédia, casques multimédia) ; lieu unique et central au CFA polyvalent.

OUTILS DIVERSIFIES : (susciter l'intérêt, choisir les outils les plus adaptés selon l'objectif pédagogique et le profil du jeune) :

- Outils numériques : Bibliothèque Informatisée Pédagogique (développée à l'interne par le responsable informatique), sites Internet interactifs, logiciels, valise pédagogique, plateforme F.O.A.D.,...
- Documentation du domaine professionnel et du domaine général.

ORGANISATION DE L'INDIVIDUALISATION :

Objectifs pédagogiques (remédiation ou approfondissement) fixés en tenant compte des pré-requis (selon tests de positionnement à l'entrée en formation et selon les bilans d'étape) sur commande d'un formateur et sur demande de la référente pédagogique du CDR.

Un emploi du temps personnalisé pour chaque jeune est aménagé.

Coordonnées : Fabienne TURPIN Assistante Pédagogique – CFA Polyvalent Marzy 21 rue des Carrières 58180 MARZY – Tél : 03.86.60.83.66 - f.turpin@cfapmarzy.com - www.cfapmarzy.com

Date de lancement : 2011

Lieux où se déroulent les actions : Atelier de Formation de Base

Catégories des bénéficiaires usagers du numérique : Salariés en poste (contrats aidés inclus) ou demandeurs d'emploi en formation

Nombre de bénéficiaires : 15 personnes

Principaux résultats obtenus : Productions de séquences - impacts sur l'attractivité de la formation - gestion de l'hétérogénéité et de la progression

Acteurs impliqués : 2 formateurs

Partenaires : 1 mécénat d'entreprise

L'Atelier de Formation de Base d'EMMAUS SOLIDARITE utilise régulièrement les TICE en formation d'adultes et intègre depuis un an le Tableau Blanc Interactif, notamment sur les modules "Communiquer en situation professionnelle" qui s'adresse à des salariés en poste (tous types de contrats) et des demandeurs d'emplois freinés par la maîtrise insuffisante des compétences de base et en particulier de la langue française écrite et orale

A partir d'un exemple, une séance de formation dont l'objectif annoncé est de "faire son CV", (dont vous trouverez ci-joint le détail) proposée à un groupe dont le niveau de langue est hétérogène, je vous propose de voir ensemble en quoi le TBI n'est pas qu'une simple surface de projection pour illustrer ou rendre les interventions des formateurs plus spectaculaires, mais un véritable outil au service de l'interaction, la motivation, l'apprentissage...

Coordonnées : Rose-Marie RYAN, directrice Atelier formation de base Emmaüs Solidarité - 23, rue Robert et Sonia Delaunay 75011 PARIS – Tél : 01.40.09.20.21 - rm-ryan@emmaus.asso.fr

FOCUS SUR L'ACTION OPCALIA

Date de lancement : 2007-2008

Lieux où se déroulent les actions : AFP2I

Catégories des bénéficiaires usagers du numérique : Salariés d'entreprise

Nombre de bénéficiaires : 10

Principaux résultats obtenus : une meilleure autonomie au poste de travail - respect des consignes et écrits professionnels

Acteurs impliqués : Un groupement d'employeurs – OPCALIA – APF2I- C2RP

3 expériences significatives du numérique intégré aux apprentissages des savoirs de base dans le cadre des formations en direction des salariés :

La première, le cadre d'un partenariat historique avec l'APRA, entreprise adaptée qui avec OPCALIA met en place chaque année un atelier intra Savoirs de base contextualisés au poste de travail pour les salariés TH volontaires. L'entreprise nous a doté très vite de stations multimédias et développe aujourd'hui avec l'aide d'OPCALIA une formation Bureautique/Internet pour les salariés volontaires.

La deuxième avec OPCALIA qui après l'expérimentation régionale « ADELE » en lien avec la plateforme multimédias du CUEEP « EMILE » a souhaité généraliser une offre savoirs de base dans le cadre du FSPP dès 2011. L'AFP2I mène actuellement une action savoirs de base associés aux gestes professionnels pour les ACI logistique et numérisation de documents à Lens qui concerne 10 à 12 salariés. La formatrice est équipée de 5 ordinateurs portables avec connexion Wifi dans l'entreprise.

La troisième action : les clés de la formation qui concerne les contrats aidés des collectivités locales. Près de 100 salariés concernés par la Maîtrise des savoirs de base ont suivi des modules de ce dispositif dont le Timpass avec une moyenne de formation à la carte de 50h par salarié(e).

Coordonnées : Maurice MONOKY – AFP2I – 2 RUE Eiffel BP 20233 62004 ARRAS CEDEX –
Tél : 03.21.51.17.15 - maurice.monoky@afp2i.fr – www.afp2i.fr

Date de lancement : 2010

Lieux où se déroulent les actions : Centre pénitentiaire de Gradignan

Catégories des bénéficiaires usagers du numérique : Détenus grands débutants en informatique

Nombre de bénéficiaires : 700 personnes

Principaux résultats obtenus : A Gradignan, la Cyber base® justice est devenu l'outil de l'insertion socio professionnelle.

Acteurs impliqués : 23 Intervenants (formateurs, bénévoles, accompagnateurs, coordonnatrice)

Partenaires : Asso Info droits et CLIP, Education nationale, Formation Professionnelle INSUP et IREP, Mairie de gradignan, Pole emploi, mission locale

En juillet 2007, une convention a été signée entre le ministère de la justice et des libertés et la caisse des dépôts et consignation (CDC) permettant la mise en place du dispositif « Cyber base® justice. » afin de lutter contre la fracture numérique.

Ces espaces implantés en milieu carcéral ont pour vocation de contribuer à la lutte contre l'illettrisme, de qualifier les personnes en vue d'une réinsertion professionnelle et de préparer le détenu à sa sortie.

A cette fin, une équipe d'animation constituée d'enseignants, d'intervenants de la formation professionnelle, d'intervenants culturels et des CPIP (Conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation) appuie certaines de ses interventions sur ce nouvel outil.

Les contraintes de sécurité informatique ont été adaptées aux lieux que sont les établissements pénitentiaires. Conjointement, un coordonnateur assure la gestion de l'espace. Il soutient les intervenants en co-animant les ateliers et en apportant son expertise sur les TIC (technologies de l'information et de la communication).

La Cyber base® justice de GRADIGNAN a ouvert ses portes en mars 2009. Elle est équipée de 8 postes informatiques destinés aux usagers, 1 poste formateur. Elle accueille uniquement les détenus volontaires.

A ce jour, elle a reçu environ 700 détenus. La moyenne d'âge est de 32 ans, avec un niveau informatique très faible ; 85% des usagers sont des débutants, 15% sont proches de l'illettrisme.

En s'appuyant sur les TIC, une vingtaine d'intervenants propose des ateliers sur la lecture et l'écriture, la e-administration et sur les techniques et recherche d'emploi. C'est dans le cadre de ses ateliers qu'un animateur de la médiathèque de la ville de Gradignan a proposé aux usagers de la Cyber base® justice de passer le PIM pour lutter plus efficacement contre la fracture numérique et valoriser les acquis en obtenant pour certains leur premier diplôme.

Coordonnées : Corinne PELTIER - Coordinatrice Espace Cyber base® justice, Centre pénitentiaire de Gradignan
36 rue du Bourdillat 33170 GRADIGNAN – Tél : 05 57 96 57 57 - corinne.peltier@justice.fr -
www.magradignan.cyber-base.org

Date de lancement : Avril 2009

Lieux où se déroulent les actions : Centre pénitentiaire de Gradignan

Catégories des bénéficiaires usagers du numérique : Détenus grands débutants en informatique

Nombre de bénéficiaires : 70 personnes

Principaux résultats obtenus : Attestations

Acteurs impliqués : un formateur, une coordinatrice, une bénévole

Partenaires : Cyber-base, médiathèque, Maison d'arrêt, clip

Création d'un partenariat entre deux cyber-bases d'une même collectivité.

Le PIM (Passeport Internet Multimédia) a été mis en place à la maison d'arrêt de Gradignan en 2010 pour réduire la fracture numérique en milieu carcéral et permettre une réinsertion socioprofessionnelle meilleure pour les détenus.

Tous les Mardis après-midi à la Maison d'Arrêt se déroule une session de deux heures. Il y a huit détenus à chaque fois. Le but est d'essayer d'établir pour chaque séance un objectif à travailler par rapport au test pratique du PIM adapté selon les contraintes du milieu carcéral.

Le test pratique se compose de cinq axes :

- Connaître et utiliser un équipement informatique (nommer et désigner les éléments d'un ordinateur - création de dossier et arborescence).
- Communiquer avec Internet (mail).
- Créer et exploiter un document numérique (Mise en page d'un texte et insertion d'image).
- Naviguer sur Internet (identifier un site et télécharger un formulaire vers un emplacement précis).
- Questionnaire (9 questions de connaissances générales autour d'Internet et l'ordinateur).

Coordonnées : Arnaud BERTRANDE - Coordinateur Multimédia – Médiathèque de Gradignan 32 Route de Léognan 33170 GRADIGNAN – Tél : 05.57.12.18.90 - abertrande@ville-gradignan.fr

Date de lancement : Septembre 2011

Lieux où se déroulent les actions : Médiathèque Boris VIAN

Catégories des bénéficiaires usagers du numérique : enfant groupe CLAS du centre social

Nombre de bénéficiaires : 12 personnes

Principaux résultats obtenus : jeux vidéos

Acteurs impliqués : 5

Partenaires : Maison du Conte, Conservatoire, Centre social, Wizzard Box pour visite d'entreprise, Théâtre de la Ville

La Médiathèque met en place un parcours culturel croisé proposant à la fois des rencontres d'artistes, de spécialistes de jeux vidéo mais aussi un atelier de lecture et d'écriture pour la réalisation du scénario d'un jeu.

Contexte : la Médiathèque, La Maison du Conte, le conservatoire de musique, travailleront sur le thème des êtres fantastiques. Dans ce contexte, l'espace multimédia de la Médiathèque met en place un atelier de création d'un jeu vidéo et de lecture et d'écriture sur cette thématique, à destination de jeunes souvent éloignés de la pratique de la lecture et de l'écriture. Création de personnages fantastiques dans un jeu de plateforme (avec énigme, mini combat...) sous RPG Maker (logiciel de création de jeux vidéo).

Le projet a pour but d'allier l'expression écrite et l'utilisation de l'outil informatique. L'atelier permettra aux enfants de s'exprimer grâce à la rédaction d'une histoire, d'un scénario par le biais d'animation lecture, d'atelier d'écriture et de création numérique.

- Imprégner l'enfant à la fois de l'univers du Conte (l'oralité) mais aussi des livres. Les Bibliothécaires feront des sélections de livres, des lectures aux enfants.
- Favoriser la rencontre entre artistes et jeunes.
- Libérer l'expression par le biais d'une animation ludique en leur proposant un atelier d'écriture mené par un artiste conteur.
- Valoriser la création des jeunes.
- Faire un travail collaboratif, travailler en groupe, respecter les autres sur une longue période.
- Mettre les jeunes en situation de création.
- Sensibiliser à la création assistée par ordinateur en initiant à RPG Maker.
- Développer la dimension culturelle des TIC comme outils d'expression et de création artistique mêlant toutes les activités d'expression liées à l'écriture au sens large du terme.

Coordonnées : Marion MERCIER -Responsable de la section multimédia Médiathèque Boris VIAN –
25 avenue du président F. Roosevelt - 94550 Chevilly Larue – Tél : 01.45.60.19.90
mmercier@ville-chevilly-larue.fr

Module de formation
La compétence numérique, levier de l'acquisition du socle des compétences pour les élèves en difficultés et pour les adultes en situation d'illettrisme.

Les compétences numériques sont désormais incontournables au même titre que lire, écrire, compter. De nombreux référentiels décrivent les compétences à acquérir. En France, c'est :

- B2I école, collège, Lycée, adulte
- C2I université, C2I2 professionnel (santé, droit, ingénieur, éducation, développement durable)

Aussi, il est possible de se référer au référentiel de compétences TIC pour les enseignants, de UNESCO .

La problématique qui se pose est de construire des usages numériques et pédagogiques favorisant l'appropriation des savoirs de base. Comment ? Pourquoi ? Quels bénéfices ? Quelle démarche mettre en œuvre ?

L'hypothèse posée est de mettre l'informatique comme un moyen pour pallier aux difficultés que peuvent rencontrer les personnes en situation d'illettrisme. On considère que ces services peuvent être utilisés dans une logique d'essai / erreur, non discriminant. Les postulats de départ serviront de levier à la formation.

Premier postulat, les services disponibles en mobilité (tablette, téléphone, ordinateur) peuvent être un moyen pour trouver des réponses en situation de blocage. Par exemple, trouver la définition d'un mot, faire une photographie pour valider une action, s'orienter dans l'espace avec un GPS, etc.

Second postulat, on considère que les réseaux sociaux facilitent l'insertion des personnes en situation d'illettrisme et renforcent la capacité d'apprendre à apprendre.

Troisième postulat : certains services favorisent l'utilisation du cerveau droit (créatif, opérationnel) et des savoir-faire.

Quatrième postulat : les professionnels sont en phase d'acculturation numérique. Il est donc nécessaire d'expérimenter et d'apprendre à innover. Une acculturation numérique pour apprendre dans un monde connecté nécessite donc un changement de posture.

En un mot, il convient d'imaginer les détournements d'usages favorisant les apprentissages. Trois questions doivent être traitées au préalable :

Qu'est-ce que la culture numérique ?

Qu'est-ce que l'e-inclusion ?

Qu'est-ce que la compétence numérique ?

Le module de formation comporte deux principaux éléments :

- Apports théoriques et exemples d'usages en lien avec les référentiels nationaux et les plus-values pour les personnes en situation d'illettrisme, notamment les interactions entre la compétence numérique et les compétences de base.
- Démarche d'expérimentation et d'innovation (veille, mise en réseau d'acteurs, échanges).

Intervenant : François DUPORT,

Consultant usages numériques – LES PROPULSEURS

ESPACE AGORA

L'espace Agora est un espace d'exposition, situé dans le hall de l'Amphithéâtre Mérieux.

Vous pourrez y découvrir tout au long des deux journées les stands de 10 exposants qui vous présenteront leurs produits et leurs outils numériques à destination des publics en difficulté avec les compétences de base. Vous pourrez y trouver les stands et les outils suivants :

EVADO

ANLCI : Evado



EDUCATION ET FORMATION : Dalia



Genyx/Gerip : Igerip



E2C : Plateforme EDA



FORMAGRAPH : Imago



Insup Formation :

Le pavillon des apprentissages



Opcalia : 1001 lettres



Recife : La clé du savoir



REDIP : Alicia



WOONOOZ

Pour une présentation plus approfondie, chaque exposant vous présentera plus en détail ses outils dans la salle de projection, à côté du grand amphithéâtre, selon le planning suivant :

| Exposant | jeudi 9 février | vendredi 10 février |
|------------------------|-----------------|---------------------|
| E2C | 13H45-14H15 | |
| EDUCATION ET FORMATION | | 10H00-10H30 |
| FORMAGRAPH | | 11H00-11H30 |
| Genyx/Gerip | 15H15 -15H45 | |
| Insup Formation | | 12H00-12H30 |
| Opcalia | 15H45-16H15 | |
| Recife | | 13H00-13H30 |
| REDIP | | 14H30-15H00 |
| WOONOZ | 17H15 - 17H45 | |

| | |
|--|---|
| Date de son lancement | 2010 |
| Lieu(x) où se déroulent les actions | Sites « Savoirs pour réussir », délégation CNFPT (centre national de la fonction publique territoriale), CFA |
| Bénéficiaires usagers du numérique | Stagiaires CNFPT, jeunes suivis par Savoirs pour Réussir, Jeunes dans les CFA participant à l'expérimentation sur la sécurisation des parcours des jeunes apprentis |
| Nombre des bénéficiaires : | Plus de 3 000 |
| Principaux résultats obtenus | |
| Acteurs impliqués : | Formateurs CNFPT, encadrants Savoirs pour réussir, enseignants CFA |
| Partenaires : | Fonds social Européen, CNFPT, Fondation des Caisses d'Epargne pour la Solidarité |

EVADO est un outil destiné à identifier via Internet (à distance) ou sur un ordinateur sur lequel aura été chargé le logiciel d'évaluation, les difficultés face à la lecture, écriture, le calcul, dans la vie courante.

L'outil a été construit suivant les recommandations du projet européen MODEVAL, de façon à ce que l'identification des difficultés en lecture, écriture puisse être compatible avec les tests construits selon les mêmes recommandations. Dans le cas français on a recherché une compatibilité avec les résultats du module ANLCI de l'enquête IVQ.

Le module est accessible à des personnes ayant une pratique minimale du clavier d'ordinateur et de la souris. Il fait appel le plus possible à l'oral que ce soit pour l'accueil, les consignes, les questions ainsi que pour les réponses.

Le test comprend quatre parties principales :

- o un test de maîtrise des fonctionnalités informatiques de l'outil,
- o un test de compréhension orale de la langue du test,
- o un test d'orientation fondé sur la compréhension de l'écrit,
- o deux modules de tests de niveaux différents (production de mots écrits et compréhension de textes,
- o un module de tests de numéracie (c'est-à-dire de calcul dans le contexte de la vie de tous les jours).

EDA-E2C l'innovation au service de profils à faibles niveaux

www.e2c-marseille.net

| | |
|--|--|
| Date de son lancement | 2007 |
| Lieu(x) où se déroulent les actions | E2C Marseille et 16 autres entités dans le domaine de la formation |
| Bénéficiaires usagers du numérique | Public jeunes (18-25 ans) sans qualification et diplôme |
| Nombre des bénéficiaires : | 3000 personnes |
| Principaux résultats obtenus | <ul style="list-style-type: none">➤ 60 parcours de base accessibles par sites,➤ plus de 1000 exercices pratiques,➤ 400 heures de formation,➤ plus de 600 documents dans la base de connaissance GESCO+ qui viennent compléter les parcours,➤ 16 entités à travers la France dont 2 dans les DOM. |
| Acteurs impliqués | Partenaires : FSE |
| Publications : | Prix spécial du jury Salon EDUCATEC EDUCATICE 2010 catégorie Innovation technologique. |

Compte tenu de l'expérience acquise depuis plus de 10 ans, dans la formation et l'accompagnement individualisé d'un public en situation d'exclusion, l'Ecole de la Deuxième chance de Marseille a développé un projet de formation, qui combine des modalités pédagogiques diversifiées; alternant des séquences de formation via l'outil informatique et des séquences de face à face individualisées. La plateforme EDA-E2C est conçue pour un public de jeunes adultes en situation d'exclusion et avec un très faible niveau de connaissances générales. Ce projet innovant est également utilisé avec les publics en grandes difficultés linguistiques dans de structures partenaires.

La démarche pédagogique de la plateforme EDAE2C suit un système de progression et d'évaluation sous forme de ceintures de l'E2C Marseille, allant de la ceinture blanche degré (ou dan) 1 qui est le plus petit niveau, à la ceinture noire dernier degré qui correspond à un niveau bac professionnel. Ces ceintures permettent à l'apprenant de se positionner et d'auto évaluer sa progression tout au long de son parcours. Dans le cadre de la formation EDA-E2C, le formateur définit un parcours personnalisé que doit suivre chaque stagiaire, et les positionne sur la plateforme au niveau qui leur correspond et ce pour les trois matières.

La plateforme EDA-E2C propose à chaque stagiaire d'acquérir un socle de compétences fondamentales et d'accréditer ainsi ses compétences acquises. La progression proposée sur la plateforme est guidée par des contenus correspondants au socle commun des compétences en français, mathématiques et bureautique. De plus, la plateforme est également structurée pour permettre au formateur de suivre en temps réel la progression d'un stagiaire, d'un groupe donné ou sur une matière donnée. Ainsi, les tableaux de bord et statistiques de progression accessibles via l'interface de suivi permettent de planifier au mieux l'individualisation de la formation des stagiaires inscrits sur EDA.

| | |
|--|--|
| Date de son lancement | 2008 |
| Lieu(x) où se déroulent les actions | En ligne |
| Bénéficiaires usagers du numérique | Apprenants en Formation linguistique, Compétences Clés, découvertes des gestes professionnels |
| Nombre des bénéficiaires : | 150 |
| Principaux résultats obtenus | Catalogue de 50 activités en ligne (e-learning) de mises en situation, de remédiation à partir de situations de la vie quotidienne ou professionnelle. |
| Acteurs impliqués : | Apprenants, formateurs, développeurs web, infographistes, |
| Partenaires : | ANLCI, FEDER, DGCS, Collectivités locales, structures de l'IAE, de l'économie sociale et solidaire, de l'accueil social... |

DALIA (Dispositif d'Apprentissage en Ligne et en Autonomie) a été initié par « Education et Formation » en 2008, à partir d'une subvention de la DGCS ex-DIIIESES (Direction générale de la cohésion sociale).

L'approche pédagogique est la contextualisation des apprentissages. Les contenus en ligne sont donc adaptés aux publics les plus en difficulté dans les écrits simples de la vie quotidienne et professionnelle (l'accès à l'administration électronique par exemple, lire une consigne de sécurité...). Techniquement, ces contenus sont basés sur les technologies les plus innovantes du web (développement de scènes 3D animées en technologie Flash..) réalisés à partir d'un atelier permanent de création de contenus mutualisables.

La philosophie du projet est de mettre à disposition une Communauté éducative de production, en réalisant des outils en direction de publics qui sont géographiquement, culturellement ou socialement exclus de l'accès au numérique, à la formation, et à l'information d'une manière générale. (publics en situation d'urgence sociale par exemple).

En cela, DALIA s'inscrit pleinement dans le champ de l'économie sociale et solidaire car l'accès à un tel dispositif innovant mais coûteux, de type « serious game », et donc réservé à quelques-uns (grands groupes, grandes entreprises, banques ...) n'est possible qu'en en se l'appropriant en nombre pour en partager le bénéfice mais aussi les coûts et les avantages

Aujourd'hui, une partie des contenus développés sont présents sur un espace de démonstration.

<http://dalia.educationetformation.fr>

L'intégralité des contenus, respectant la norme SCORM, est disponible sur notre plateforme de formation ouverte et à distance.(FOAD)

| | |
|--|---|
| Date de son lancement | En cours |
| Lieu(x) où se déroulent les actions | France métropolitaine et pays francophones |
| Bénéficiaires usagers du numérique | Adultes en situation d'illettrisme |
| Nombre des bénéficiaires : | Prévision : expérimentation régionale prévue sur 1200 personnes en 2013 |
| Principaux résultats obtenus | ➤ application en cours de développement |
| Acteurs impliqués : | Organismes de formation, entreprises, institutionnels, partenaires sociaux, chercheurs, etc. soit une trentaine de personne |
| Partenaires : | État, région, fondations nationales, financeurs spécialisés dans la recherche, société de capital risque |

L'objectif du projet Imago, solution globale de formation à distance pour la lutte contre l'illettrisme, porté par le centre de formation Formagraph, est d'apporter une solution en développant des outils innovants avec l'appui de la recherche dans les nouvelles technologies. Elle permettra l'accès gratuit à une solution globale de formation en ligne destinée à un large public en situation d'illettrisme. La technologie du serious game est utilisée afin de sortir les apprenants du contexte scolaire traditionnel. L'objectif est d'éviter que les joueurs se retrouvent en situation d'échec comme auparavant et qu'ils puissent reprendre confiance en eux grâce à un apprentissage par le jeu. Le système de collecte des traces permettra notamment de connaître l'évolution de chaque joueur dans leur parcours pédagogique et de pouvoir valider leurs connaissances.

Cette solution qui s'inscrit dans la lutte contre l'exclusion, permet à la fois une diminution significative des coûts de formation et une diffusion large pour un très grand nombre de bénéficiaires.

La base pédagogique du projet repose sur le référentiel des compétences clés en situation professionnelle créé par l'ANLCI.

Ce projet qui rencontre un large consensus avec les partenaires sociaux, concernera les salariés des entreprises privées ou publiques ainsi que les demandeurs d'emploi dans une logique de sécurisation des parcours professionnels.

Lutter contre l'illettrisme c'est :

- Donner à ces personnes la capacité de s'informer, d'agir, de construire du signifiant pour sortir de la marginalité;
- Augmenter les performances des entreprises publiques et privées par un accroissement des compétences, une baisse des accidents du travail, une amélioration de la qualité des produits et des services ;
- Permettre l'accès à l'emploi à un public historiquement associé à l'exclusion ou bloqué dans la construction de nouvelles compétences ;

| | |
|--|--|
| Date de son lancement | Septembre 2010 |
| Lieu(x) où se déroulent les actions | France et pays francophones |
| Bénéficiaires usagers du numérique | Formation de formateurs dans le domaine des compétences clés, des savoirs de base et de la remédiation cognitive et linguistique |
| Nombre des bénéficiaires : | 11 000 professionnels inscrits au portail |
| Principaux résultats obtenus | <ul style="list-style-type: none"> ➤ plus de 50 000 apprenants ont déjà utilisés les outils sur igerip. ➤ remontées des résultats dans l'espace pro du formateur ➤ prescriptions d'exercices à distance ➤ paramétrages fins en fonction du niveau de l'utilisateur |
| Acteurs impliqués : | Acteurs de l'illettrisme, orthophonistes, structures de formation |
| Partenaires : | Laboratoires de recherche Inserm/CNRS Lutin Cité des sciences de la Villette / Liris (Lyon 1) / EMC (Etudes des mécanismes Cognitifs – Lyon 2) / Gipsa Lab Grenoble / pôle de compétitivité Imaginove |

iGerip est le 1er portail en ligne de remédiation cognitive et linguistique pour les professionnels de la remédiation : orthophonistes, psychologues, neuropsychologues, enseignants, formateurs. Il rassemble des outils d'évaluation ainsi que des exercices et des parcours pédagogiques pour les adultes en situation d'illettrisme. Cette plateforme unique rassemble déjà plus de 10.000 exercices. Ils ont été conçus en partenariat avec des professionnels de santé, des formateurs, des enseignants et des laboratoires de recherche INSERM/CNRS. Fort de ce contenu très riche, iGerip propose également des fonctionnalités uniques telles que la prescription d'exercices à distance et la génération de parcours de formation individualisés.

Fonctionnalités majeures de ce site :

- 1) Aide à l'évaluation, à l'aide personnalisée et à la remédiation
- 2) Possibilité de créer des parcours de formation et de les partager avec d'autres formateurs.
- 3) Prescription d'exercices et parcours de formation aux apprenants afin qu'ils travaillent en autonomie et/ou de chez eux.
- 4) Compilation des résultats obtenus par chaque apprenant et supervision à distance
- 5) Comparaison des résultats avec l'ensemble des utilisateurs du système

En préparation projet READ Play Evaluation des compétences clés chez les adultes en situation professionnelle à partir de vidéos interactives.

iGERIP est un projet porté par la PME Rhône-alpine GERIP. Créé en 1989, la société est un pionnier dans le domaine des nouvelles technologies au service de la remédiation cognitive et linguistique et des neurosciences. GERIP édite également des logiciels dans le domaine de l'orthophonie et de la stimulation cérébrale en plus de ses logiciels d'acquisition des compétences clés et de lutte contre l'illettrisme ou le décrochage scolaire.

| | |
|-------------------------------------|--|
| Nombre des bénéficiaires : | 200 |
| Principaux résultats obtenus | Autonomie, sentiment d'efficacité, transfert des savoirs |
| Acteurs impliqués | Formateur, animateur de formation, personnel encadrant, éducateurs, psychologues, etc... |
| Partenaires | CLAP/C.R.I. du Sud Ouest, le CNFPT qui a testé et évalué l'outil pour ses agents |

Le Pavillon des Apprentissages est une plateforme de formation destinée à un public en grande difficulté et en situation d'illettrisme accessible depuis Internet. Elle propose plus de 500 séquences de formation favorisant les apprentissages dans de nombreux domaines (lecture, repérage spatio-temporel, raisonnement, etc...).

L'interface simple et épurée permet une prise en main rapide pour tous les publics. Toutes les activités d'apprentissage disposent de consignes et d'aide sonorisées favorisant l'autonomie des usagers.

Développés à partir des théories de Piaget et en lien avec le référentiel de Colette d'Artois le Pavillon des Apprentissages permet d'individualiser les parcours, accéder à l'autonomie, mettre en place la pédagogie de la remédiation, accéder au multimédia, valoriser les utilisateurs, soutenir et accompagner.

Des perspectives de développement sont en cours afin que le Pavillon réponde et s'adapte aux exigences du RCCSP, et plus généralement à tout référentiel à venir, qui auraient pour objectifs d'optimiser l'insertion sociales et professionnelles des apprenants.

Grâce au tracking élaboré de la plateforme, le formateur pourra créer le parcours au fur et à mesure de la réalisation des exercices. En effet, le système ne renvoie pas uniquement ce qui a été réalisé avec un pourcentage de réussite, mais donne la possibilité d'accéder au détail complet de ce qu'a fait la personne lors de la réalisation de l'exercice.

Actuellement, le Pavillon des Apprentissages est utilisé, non seulement par nos différents sites, mais également par d'autres structures comme :

- Des ESAT
- Des Instituts Médico Educatif.
- Des Centre de Formation des Apprentis

Le Centre National de la Fonction Publique Territoriale expérimente actuellement le Pavillon des Apprentissages dans l'action engagée de lutte contre l'illettrisme auprès des agents des collectivités.

| | |
|--|-------------------------------------|
| Date de son lancement | 2008 |
| Lieu(x) où se déroulent les actions | Métropole et DOM |
| Bénéficiaires usagers du numérique | Salariés des entreprises adhérentes |
| Nombre des bénéficiaires : | + de 1000 en 2011 |
| Partenaire | FUP / FPSPP / FSE |

La maîtrise des compétences de base, parce qu'elle conditionne l'autonomie et l'adaptabilité de chacun, influe sur le quotidien et l'avenir de l'entreprise. Elle doit figurer parmi les objectifs premiers de la politique de formation et de la gestion RH.

Objectifs 1001 Lettres :

- Renforcer la maîtrise des savoirs fondamentaux (communiquer par écrit, traiter des données chiffrées, utiliser l'informatique),
- Développer les capacités de raisonnement et de logique.

Une pédagogie qui s'appuie sur des situations professionnelles et une formation sur mesure qui permet à chacun d'avancer à son rythme tout en bénéficiant d'une émulation de groupe.

Un suivi pédagogique continu est assuré afin de vérifier les progrès des personnes formées.

Public visé : tous les salariés de l'entreprise souhaitant réactiver leurs compétences de base ou acquérir des connaissances pour :

- développer de nouvelles compétences,
- faciliter leur mobilité professionnelle,
- rentrer dans une formation qualifiante,
- maintenir l'employabilité,
- accompagner les changements,
- traiter et transmettre des informations.

| | |
|--|---|
| Date de son lancement | Décembre 2009 |
| Lieu(x) où se déroulent les actions | Région Haute-Normandie , plus particulièrement les villes de Rouen et du Havre. |
| Bénéficiaires usagers du numérique | Des personnes éloignées de l'usage des TIC, des personnes ayant un usage des TIC lié principalement au divertissement et un public intermédiaire, à un usage standard des TIC. |
| Nombre des bénéficiaires : | 30 personnes |
| Principaux résultats obtenus | Le résultat principal acquis à ce jour est la réalisation de cet outil numérique. |
| Acteurs impliqués | L'ensemble de l'équipe pédagogique est intégré au projet :4 formateurs; 2 accompagnateurs ; 1 documentaliste; 1 chargé de projet. |
| Partenaires : | Le Fonds Européen de Développement Régional, La Région Haute-Normandie, service Economie Sociale et Solidaire, La Direction Régionale Jeunesse et Sports, le Groupe La Poste par sa Délégation Régionale et sa Fondation, La Fondation Société Générale, La société informatique MILLIWEB |

Ce projet s'inscrit dans le contexte européen et national de la formation professionnelle continue. Il s'agit d'un outil ouvert et entièrement personnalisable en cela qu'il peut être utilisé en présentiel comme à distance, pour des besoins, des projets et des usages différenciés. Il s'intègre dans le dispositif d'individualisation de RECIFE, organisme de formation havrais (76) qui souhaite proposer un outil pédagogique évolutif et sur mesure aux apprenants salariés et demandeurs d'emplois engagés dans des actions de formation reposant sur la maîtrise des compétences clés.

Trois objectifs principaux sont poursuivis:

- Doter les différents acteurs d'un outil de suivi, témoin du parcours d'apprentissage et d'insertion professionnelle et/ou personnelle, s'inscrivant dans le cadre de la sécurisation des parcours professionnels;
- Maîtriser les savoirs généraux et appliqués, et les TIC en initiant une démarche pédagogique individualisée afin de développer l'autonomie des apprenants ;
- Proposer aux apprenants adultes un environnement de travail personnel, personnalisé et personnalisable.

Quatre espaces principaux organisent une réponse aux objectifs fixés :

Celui de la traçabilisation des parcours matérialisé par le « Carnet de bord » permettant de favoriser le suivi et l'accompagnement dans un parcours de formation tout au long de la vie. Il reprend le profil, le parcours antérieur et les différentes démarches entreprises.

Ces éléments d'informations serviront de base à un dialogue constructif avec les professionnels que les utilisateurs seront amenés à rencontrer.

Celui de la personnalisation des apprentissages avec l' « Espace pédagogique » mettant à disposition le livret de la personne en formation en lien avec son projet professionnel et/ou personnel. Ces ressources seront couplées à des sites d'apprentissage en ligne. L'espace de stockage entièrement personnalisable permettra de conserver les principaux documents de la formation ainsi que les documents produits en cours de formation.

Celui de l'insertion professionnelle durable en proposant un espace « Emploi » visant autant la recherche que le maintien dans l'emploi voire l'évolution professionnelle.

Celui de l'accès et de la maîtrise des TIC avec une suite bureautique et une suite Internet comprenant un ensemble de logiciels libres ; mais aussi des sites informatifs sur des thématiques telles que la santé, les droits, la citoyenneté...

| | |
|--|--|
| Date de son lancement | octobre 2010 |
| Lieu(x) où se déroulent les actions | Toutes entreprises agroalimentaires France |
| Bénéficiaires usagers du numérique | opérateurs salariés |
| Nombre des bénéficiaires : | 100 |
| Principaux résultats obtenus | maîtrise des connaissances de base, meilleure employabilité, formation qualifiante pour certains, développement de l'autonomie |
| Acteurs impliqués : | Formateurs et accompagnateurs. 15 entreprises ayant chacune 1 ou 2 formateur/accompagnateur interne |
| Partenaires : | OPCALIM (ex AGEFAFORIA) |

ALICIA est un dispositif d'évaluation et d'apprentissage des savoirs de base exigés par le référentiel RCCSP de l'ANLCI. Il permet notamment de :

- Développer les compétences de base favorisant l'adaptabilité et la mobilité professionnelle;
- Améliorer et conforter les modes de raisonnement, développer l'autonomie en situation d'apprentissage, professionnelle ou personnelle;
- Renforcer les connaissances fondamentales en français et mathématiques ;
- Approfondir des connaissances dans des domaines tels que les statistiques et la communication.

Il s'adresse à tous les salariés de l'entreprise souhaitant réactiver leurs connaissances de base ou acquérir des connaissances pour :

- Développer de nouvelles compétences,
- faciliter leur mobilité professionnelle,
- accéder à une formation qualifiante,
- maintenir l'employabilité,
- accompagner les changements,
- traiter et transmettre des informations.

Le dispositif fait appel exclusivement aux technologies de l'information et de la communication.

Une étape préalable vérifie que chaque participant maîtrise la lecture et la compréhension du français.

Le positionnement de chacun s'effectue sur poste informatique. Il est précédé d'une prise en main ludique qui rassure et met en confiance la personne à évaluer.

Ce positionnement fournit un état complet, précis et fidèle des bases maîtrisées par le salarié. Les manques, repérés par l'affichage des résultats, sont progressivement appréhendés par la réalisation des 8 modules d'autoformation comprenant chacun 10 séquences d'apprentissage.

Les 8 modules d'autoformation couvrent l'ensemble du référentiel ANLCI :

- Tenir un poste de travail
- Comprendre des consignes / instructions
- Vérifier et contrôler
- Prendre et transmettre une information
- Se situer dans l'organisation d'une entreprise
- Faire face à un aléa
- Apprendre, tirer parti de l'expérience
- Faire preuve d'autonomie

Chaque séquence d'apprentissage est constituée des écrans observez, comprenez, retenez et pratiquez.

A l'issue des séquences d'autoformation le salarié effectue une évaluation finale qui valide sa maîtrise des connaissances acquises

| | |
|--|--|
| Date de son lancement | 2008 |
| Lieu(x) où se déroulent les actions | France, DOM, TOM, Suisse, Canada, ... |
| Bénéficiaires usagers du numérique | Écoles primaires, collèges, lycées, IUT, écoles de commerce, universités, écoles d'ingénieurs & grandes écoles, centres de formation CCI, organismes de formation, entreprises, ... |
| Nombre des bénéficiaires : | + de 500 000 |
| Principaux résultats obtenus | Le Projet Voltaire a d'une part produit des statistiques à grande échelle sur les difficultés réellement rencontrées à l'écrit en français et d'autre part proposer des solutions efficaces et pragmatiques pour progresser en un temps record. Le Projet Voltaire est aussi le lieu de réflexion autour de problématiques plus larges telles que les causes profondes du mal. |
| Acteurs impliqués | : + de 100 établissements et organismes de formation partenaires et + de 100 entreprises clientes |
| Partenaires : | Bruno DEWAELE - Champion du monde d'orthographe, Bernard FRIPIAT - Éminent formateur en orthographe, Agnès COLOMB - Auteur-adaptateur, Evelyne VERNISSE - Formatrice en communication écrite, France PICARD - Docteur ès sciences humaines, Julien SOULIÉ - Professeur de français, finaliste des Dicos d'Or en 2003, |

Projet Voltaire est un service en ligne de remise à niveau personnalisée en orthographe qui identifie les lacunes de l'apprenant(e) et l'aide à acquérir les automatismes nécessaires.

Un parcours personnalisé et adapté :

Projet Voltaire prend l'apprenant(e) par la main dans un parcours calculé pour lui et lui seul, en fonction de ses lacunes et de son rythme d'acquisition. La méthode repose sur le moteur d'intelligence artificielle Woonoz, primé à de nombreuses reprises. Outre le diagnostic initial, le moteur Woonoz effectue un diagnostic permanent et continu du degré d'autonomie de l'apprenant face à chacune des difficultés encore en jeu, et ce durant toute la phase d'entraînement.

Moteur d'entraînement Woonoz :

Le moteur de mémorisation Woonoz est un moteur d'intelligence artificielle basé sur des travaux de recherche sur la mémoire et les sciences cognitives. Le moteur Woonoz analyse le comportement cognitif de l'apprenant(e) et lui calcule au fur et à mesure la séquence d'apprentissage optimale adaptée à chaque apprenant(e). Le moteur cartographie en temps réel les connaissances initiales et focalise l'énergie de l'apprenant(e) sur ses zones d'ombre, tout en consolidant ses bases. Cela lui permet de gagner un temps précieux et rend l'apprentissage plus plaisant.

Cette technologie totalement innovante permet de mémoriser tout type de contenu pédagogique au moins 2 fois plus vite qu'avec n'importe quelle autre méthode.

Projet Voltaire a recensé les difficultés qui occasionnent des fautes récurrentes. Elles sont découpées en niveaux ; les niveaux sont classés dans un ordre croissant de difficulté. Durant toute la phase d'entraînement (consécutive au diagnostic initial), les difficultés sont expliquées à l'apprenant(e) par un texte de quelques lignes, que peut appuyer une séquence audio ou vidéo (si ce mode est activé).

L'objectif premier: aider l'apprenant(e) à maîtriser la difficulté.

